

PENSIONS DE FAMILLE

RÉSIDENCE LESZCZYNSKA

RÉSIDENCE CHALIGNY

RÉSIDENCE MYOSOTIS

Peggy BOTTOLLIER

Directrice

Christine CUENA

Cheffe de service

MISSION

Les pensions de famille sont destinées à l'accueil de personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

C'est une offre alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion.

Ce sont des structures de taille réduite, associant logements privatifs et espaces collectifs.

C'est un habitat durable de type communautaire et de petite taille permettant de stabiliser ces personnes.

LOCAUX MOBILISÉS

Résidence LESZCZYNSKA

24 logements de type T1bis répartis sur 4 entrées

Résidence CHALIGNY

21 T1' dont 3 logements pour personnes à mobilité réduite

Résidence MYOSOTIS

25 T1' dont 5 logements pour personnes à mobilité réduite.

Et des espaces collectifs dans chaque résidence : cuisine, salle de séjour, buanderie, local à vélo et un jardin sur les résidences Leszczynska et Myosotis

FINANCEMENT

Fonctionnement : Dotation DDETS par prix de journée

Gestion locative : Aide Personnalisée au Logement

Redevances versées par les résidents

ÉQUIPE

1 chef de service	1,00ETP
3 travailleurs sociaux chargés de la coordination sur chaque site	3,00ETP
6 animateurs sociaux.....	5,00ETP
1 secrétaire.....	0,68ETP
TOTAL	9,68ETP

ACTIVITÉ

Taux d'occupation Chaligny	86,66 %
Taux d'occupation Leszczynska	100 %
Taux d'occupation Myosotis	95,62 %

64 % des résidents sont présents depuis plus de 5 ans ou plus.

LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS

70 personnes accueillies sur l'année dont :

54 hommes
16 femmes

77 % des résidents ont plus de 45 ans

LES RESSOURCES

AAH.....	34
Retraite	15
RSA.....	6
Salaire + AAH	6
Salaire.....	2
Pension invalidité	2
Pension invalidité + AAH.....	2
Retraite + AAH.....	1
Retraite + RSA.....	1
Salaire + RSA + Indemnité de stage	1

87 % des résidents perçoivent un minima social

LES SERVICES DEMANDEURS

Structures d'hébergement	28
Structures liées au secteur psychiatrique / hospitalier	11
Services tutélares.....	10
Logement accompagné	8
Milieu ouvert (ASLL et service social de secteur)	7
Structures médico-sociales.....	4
Autres.....	2

40 % des résidents proviennent de structures d'hébergement social

MÉNAGES

2 départs dans l'année

68 ménages présents au 31 décembre 2023 soit 68 résidents



SOMMAIRE

1	ACTUALITÉS 2023	3
2	MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DES PENSIONS DE FAMILLE	4
2.1	Définition des pensions de famille, objectifs	4
2.2	Procédure d'admission, commission de pilotage et d'admission	6
2.3	Statut du résident et redevance	7
2.4	Le règlement intérieur	8
2.5	Le logement	8
2.6	La vie collective	8
2.7	Le conseil des résidents	9
2.8	Le suivi social et médico-social	9
2.9	Le rôle du personnel éducatif des résidences	10
3	CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI SUR LES PENSIONS DE FAMILLE	10
3.1	Typologie et situation familiale	10
3.2	Catégorie d'âge	11
3.3	Situation professionnelle	11
3.4	Nature des ressources	12
3.5	Situation avant l'entrée en pension de famille	12
3.6	Origine institutionnelle de la demande	13
3.7	Origine géographique de la demande	13
4	COMMISSION D'ADMISSION ET DE PILOTAGE DES PENSIONS DE FAMILLE : Bilan 2023	14
5	SITUATION DE L'EQUIPE SOCIALE	14
6	FORMATION DE L'EQUIPE SOCIALE	15
7	BILAN 2023 DE LA RÉSIDENCE LESZCZYNSKA	16
7.1	Gestion locative	16
7.1.1	Départs et arrivées de résidents	16
7.1.2	Taux d'occupation	16
7.1.3	Durée de séjour	16
7.1.4	Impayés de loyer	16
7.2	La vie quotidienne de la résidence Leszczynska	16
7.2.1	Intégration de la résidence dans son environnement immédiat	17
7.2.2	Les animaux domestiques	17
7.2.3	Entretien et sécurité de la résidence	17
7.2.4	Incidents, manquements au règlement intérieur	18
7.3	Animations réalisées en 2023	18
7.4	L'accompagnement de la vie quotidienne des résidents	21
7.4.1	L'accompagnement médical	21
7.4.2	L'accompagnement au quotidien	22
7.4.3	Semaine nationale des Pensions de Famille	24
8	BILAN 2023 DE LA RÉSIDENCE CHALIGNY	28
8.1	Gestion locative	28
8.1.1	Départs et arrivées de résidents	28

8.1.2	Taux d'occupation	28
8.1.3	Durée de séjour	29
8.2	Le conseil des résidents.....	29
8.3	La vie quotidienne de la résidence des Chaligny.....	29
8.3.1	Intégration de la résidence dans son environnement	29
8.3.2	Entretien et sécurité des logements, des parties communes et du bâti	30
8.4	Les animations.....	32
8.4.1	Participation des résidents à des activités extérieures et réseau familial ou amical.....	32
8.4.2	La vie à la pension	33
8.5	Accompagnement de la vie quotidienne des résidents	39
8.5.1	L'accompagnement médical.....	39
8.5.2	L'accompagnement au quotidien.....	40
8.5.3	Le travail partenarial	41
8.6	« Interview » de Monsieur M. : propos recueillis en janvier 2024.....	42
9	BILAN 2023 DE LA RÉSIDENCE MYOSOTIS.....	43
9.1	Gestion locative.....	43
9.1.1	Départs et arrivées de résidents	43
9.1.2	Les entrées.....	43
9.1.3	Les départs	43
9.1.4	Taux d'occupation	43
9.1.5	Durée de séjour	44
9.1.6	Impayés locatifs.....	44
9.1.7	Conseil de vie sociale.....	44
9.2	La vie quotidienne de la résidence Myosotis	44
9.2.1	Intégration de la résidence dans son environnement	44
9.2.2	Entretien et sécurité des logements, des parties communes et du bâti	44
9.2.3	Incidents, manquements au règlement intérieur	45
9.2.4	Animations réalisées en 2023	45
9.3	Accompagnement de la vie quotidienne	47
9.3.1	Les accompagnements pour les vacances de quelques résidents	47
9.3.2	Retour sur un évènement marquant en 2023.....	48
9.3.3	L'accompagnement médical.....	52
9.4	Le mot de la fin.....	54

1 ACTUALITÉS 2023

Le dispositif des pensions de famille de l'association ARS compte 3 résidences, soit 70 logements sur les communes de Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy. Elles répondent au même projet social tout en ayant leur propre identité, de par leur bâti, leur situation géographique, leur typologie de public.

La vie « sans COVID » ou « avec COVID à moindres risques » a repris son cours sur les pensions de famille. La vie communautaire a repris ses droits pour le plus grand bonheur de tous les résidents accompagnés par les professionnels.

2023 fût riche en faits marquants, voici ci-dessous ceux qui ont mobilisés les résidents, les professionnels de terrain et d'encadrement, l'Association ainsi que nos partenaires :

- **Participation à la Semaine Nationale des Pensions de Famille du 9 au 13 octobre 2023 :** chacune des trois pensions de famille a organisé une journée portes ouvertes sur son site, réalisé avec la participation et la représentation de tous les résidents. Ces journées ont permis de mettre en lumière la vie et le travail au sein des résidences pour les partenaires, les élus, les habitants du quartier, les professionnels de l'association ARS. Cette opération a rencontré un vif succès, valorisante pour les résidents et reconnaissante de tous les visiteurs. Une présentation détaillée des trois manifestations est proposée par les résidences dans la suite de ce rapport,
- **Signature d'une convention de partenariat avec l'équipe mobile du service Hépatologie du CHU de Nancy :** se traduisant par la mise à disposition de l'équipe mobile sur site pour rencontrer les résidents, diagnostiquer d'éventuelles pathologies hépatiques et enclencher un suivi,
- **Installation d'un ascenseur sur la pension de famille MYOSOSTIS grâce au concours financier du bailleur MMH :** des rencontres et échanges avec le bailleur MMH ont conduit à la prise en charge de l'installation d'un ascenseur au sein de la résidence permettant ainsi l'accessibilité à tous,
- **Présentation par l'AEIM des dispositifs Communauté 360 de Meurthe-et-Moselle et « Assistance aux projets et Parcours de Vie » :** le premier a pour mission d'apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs aidants via un numéro vert. Le second vise à favoriser l'expression du projet de vie de toute personne en situation de handicap, quels que soient son âge et sa situation, avec comme principes directeurs l'autonomie et l'autodétermination,
- **Poursuite de notre participation au groupe de travail porté par l'association ENSEMBLE** sur la thématique « Handicap psychique et vieillissement » sur le territoire du Sel et Vermois, dans le but de concevoir une résidence locative sociale et médico-sociale adaptée aux publics,
- **Augmentation des redevances au 1^{er} janvier 2023** de 3.49 % selon l'IRL,
- **Installation de CEGI Planning au 1^{er} juin 2023 :** outil de planification au service de l'encadrement et du service paie,
- **Installation de BOB DESK :** outil de demande de réparations locatives et travaux à disposition des professionnels vers le service technique de l'association,
- **Réalisations de diagnostics énergétiques sur les résidences :** l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Nancy Grands Territoires (ALEC) que nous avons sollicité, a réalisé sur CHALIGNY et

LESZCZYNSKA un diagnostic énergétique, nécessaire à la mise en place de mesures préventives aux fortes consommations d'énergie,

- **Travaux de réagencement de la cuisine collective de la pension de famille Des Chaligny** : avec l'accord de BATIGERE Habitats Solidaires, nous avons réagencé la cuisine et salle à manger collectives en une pièce avec cuisine ouverte sur salle à manger. Ces travaux sont très positifs. Ils ont permis un espace plus convivial avec plus de visibilité,
- **Obtention d'un agrément pour le recrutement d'un volontaire en Service Civique** : nous avons sollicité et obtenu un agrément pour une offre de volontaire en service civique pour la mission « lutter contre l'isolement des personnes en situation d'exclusion, en développant du lien social ». L'offre a été déposée en septembre 2023, aucune candidature à ce jour,
- **Élaboration d'un livret d'accueil du Pôle Logement et Insertion,**
- **Achat d'un véhicule dédié à la pension de famille Des Chaligny.**

2 MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DES PENSIONS DE FAMILLE

2.1 Définition des pensions de famille, objectifs

Cadre juridique et règlementaire des maisons relais

Suite à l'évaluation positive de l'expérimentation, le Ministère de l'Équipement, le Ministère des Affaires sociales et le Secrétariat d'État à la lutte contre les exclusions cosignent la circulaire n°2002-595 du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais qui reste le texte de référence en matière de maison relais.

Son but est « d'engager le développement d'une offre alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion. »

La maison relais est destinée à l'accueil de personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire.

Les maisons relais s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relève pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

Il s'agit d'une offre alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion.

Il s'agit de structures de taille réduite, associant logements privatifs et espaces collectifs.

Il s'agit de permettre de stabiliser ces personnes dans un habitat durable de type communautaire et de petite taille.

(Circulaire du 10 décembre 2002)

Les maisons relais ont vocation à accueillir les personnes dont les perspectives d'insertion et de retour à l'autonomie sont très faibles : personnes isolées, très désocialisées, qui ont connu la rue ou des passages multiples en CHRS, ...

Les maisons relais ont pour vocation d'offrir un logement durable.

(Instruction DGAS 2004)

La maison relais/pension de famille est une modalité particulière des résidences sociales ; à ce titre, elle relève de l'article L633-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat (et non du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Les pensions de famille sont des outils du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD). À ce titre, leur création est déterminée sur la base de besoins identifiés dans ces plans et dans les plans locaux de l'habitat.

Le 11 mars 2003, le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la solidarité envoie aux préfets des régions et des départements les instructions relatives à la mise en œuvre de la circulaire de 2002. Elles réaffirment la nécessité d'une mixité sociale au sein des pensions de famille et que les populations accueillies présentent « *des parcours et des profils suffisamment variés pour dynamiser la vie de l'établissement. Il est donc exclu de retenir des projets sociaux dont l'objet serait d'accueillir telle ou telle catégorie spécifique de population (comme des jeunes en errance, des femmes victimes de violence, des immigrés vieillissants...)* ».

La loi Boutin du 25 mars 2009 renomme la maison relais en pension de famille qui est définie comme « *un établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire. La « résidence accueil » est une pension de famille dédiée aux personnes ayant un handicap psychique.* »

Objectifs des pensions de famille

Les objectifs d'une pension de famille sont de :

- ▶ Stabiliser des personnes marginalisées dans un habitat durable, de taille réduite.
- ▶ Consolider le niveau d'autonomie des résidents.
- ▶ Rompre leur isolement en recréant des liens sociaux.
- ▶ Favoriser une intégration dans l'environnement et une ouverture sur l'extérieur.

Une démarche partenariale, pivot des pensions de famille de l'ARS

Les trois Pensions de famille de l'AARS ont été réalisées dans le cadre d'une démarche partenariale réunissant :

- ▶ La Préfecture, et notamment la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour L'état,
- ▶ Les bailleurs publics et Union et Solidarité,
- ▶ La métropole du Grand Nancy,
- ▶ Les communes de Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy,
- ▶ L'Association ARS

Ainsi :

- ▶ La résidence Leszczynska, qui a accueilli ses premiers résidents en avril 2008, appartient désormais à Vivest,
- ▶ Batigère Habitats Solidaires est propriétaire de la résidence des Chaligny. Elle a été ouverte en décembre 2008,
- ▶ La résidence Myosotis, livrée en octobre 2017, appartient à Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH).

2.2 Procédure d'admission, commission de pilotage et d'admission

La Loi ALUR du 24 mars 2014 a consacré le SIAO comme « plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile ». Dans ce cadre, l'Association SIAO-54 assure une mission d'observatoire des demandes de logement en Pension de Famille et Résidence-Accueil (PF/RA). Un travail conjoint SIAO / gestionnaires de pension de famille / résidence accueil / DDCS a été mené pour mettre en place une nouvelle procédure d'admission pour l'ensemble des PF/RA du département 54 et élaborer un **formulaire unique de demande**. Cette procédure est effective depuis le 1^{er} septembre 2019. Parallèlement, est apparu, en lien avec les services de l'État, le Système Informatisé SIAO (SI SIAO) qui enregistre et assure un suivi de l'ensemble des demandes.

La procédure d'admission se déroule en quatre temps :

- ▶ **Le candidat, accompagné du travailleur social prescripteur, visite au moins deux des pensions de famille pour l'ARS,**
- ▶ **Le prescripteur adresse au SIAO 54 le dossier unique de candidature et en copie à l'opérateur choisi (un seul choix possible entre les différents opérateurs). L'explication de la situation sociale reste inchangée, elle doit démontrer que :**
 - Le revenu de la personne ne dépasse pas le plafond d'accès à un logement PLAI (dérogation possible),
 - L'accès ou le retour à un logement autonome n'est pas envisageable,
 - Sa situation est désormais stabilisée,
 - L'admission dans une pension de famille est une solution adaptée et pertinente,
 - La personne est en capacité de faire face aux actes essentiels de la vie quotidienne, par elle-même ou par le biais de dispositifs de droit commun,
 - La personne est motivée pour venir en pension de famille et désire habiter dans un cadre de vie semi-collectif, elle souhaite participer aux activités mises en place.

Le SIAO 54 et/ou les prescripteurs enregistrent la demande vers l'opérateur choisi et pourra ainsi assurer le suivi de la candidature avec l'opérateur. La mise en place du SI SIAO et l'habilitation progressive des opérateurs permet aujourd'hui de saisir les dossiers via le SI SIAO et d'assurer le suivi des demandes.

L'évaluation de la situation du candidat qui justifierait une orientation en pension de famille implique une évaluation conjointe si plusieurs partenaires interviennent dans la situation.

- ▶ **Un entretien de préadmission est convenu avec l'utilisateur et le service prescripteur. Le chef de service du dispositif PF est accompagné du travailleur social référent de la PF choisie pour permettre une projection au sein du groupe déjà constitué.**
- ▶ **Présentation du dossier de candidature à la commission d'admission des PF composée :**
 - D'un représentant de l'État (DDETS),
 - D'un représentant des communes de Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy,
 - D'un représentant de la métropole du Grand Nancy au travers de sa compétence FSL,
 - D'un représentant du SIAO 54,
 - De représentants de l'AARS (directeur, chef de service, travailleurs sociaux référents des pensions de famille).

La commission d'admission détient l'autorité souveraine. La décision sera communiquée par courrier au travailleur social prescripteur.

En cas d'absence de place, la personne admissible sera placée sur une liste d'attente. La situation devra être actualisée au moment d'une proposition d'admission.

La commission supervise aussi le fonctionnement des pensions de famille et se prononce sur les modifications nécessaires à l'amélioration des prestations.

L'ordre chronologique des décisions d'admission prononcées par la commission reste le critère principal d'entrée effective dans une résidence mais il est modulé par la prise en considération, en accord avec la commission, d'autres facteurs :

- ▶ Seuls 10 logements sont désormais accessibles à Leszczynska pour des bénéficiaires du RSA,
- ▶ Les logements en rez-de-chaussée sont prioritairement proposés à des personnes à mobilité réduite,
- ▶ L'équilibre de peuplement, la mixité des genres, l'intérêt pour le projet social.

L'attention portée à ces différents critères est essentielle pour une gestion fine et réussie de la vie des résidences.

La participation des équipes sociales des résidences à la procédure d'admission est pertinente. Les professionnels accueillent les futurs résidents potentiels et conduisent les visites de sites, ils rédigent un compte-rendu écrit adressé au chef de service en préparation de l'entretien de préadmission.

Leurs connaissances de la vie des résidences permettent des retours perspicaces en particulier sur les dossiers « sensibles ».

Par ailleurs, lorsqu'une personne est retenue sur liste d'attente, nous pouvons être amenés à proposer un temps de préparation à l'entrée définitive, une arrivée progressive se traduisant par des immersions ponctuelles et régulières sur la résidence (participation à des activités organisées, des temps de repas, de sorties...). Cette pratique permet de gérer le délai d'attente, parfois long, de maintenir le lien avec la personne et de permettre une prise en charge plus adaptée par une meilleure connaissance de la personne et de son fonctionnement.

Pour les nouveaux arrivants, un départ d'une structure qui apporte un cadre fort vers du logement accompagné est synonyme d'une plus grande liberté, d'une prise de nouveaux repères, d'un changement d'intervenants sociaux. Ces bouleversements font de cette période d'intégration en pension de famille, un temps délicat à traverser.

C'est pourquoi, la présence et l'appui du travailleur social demandeur, la transmission d'informations entre celui-ci et l'équipe sociale de la résidence, dans un contexte de transparence, sont des facteurs de réussites dans cette période de transition et d'entrée d'un nouveau résident.

2.3 Statut du résident et redevance

Une pension de famille est une forme spécifique de résidence sociale. Le résident signe un titre d'occupation, qui ne peut être résilié par l'AARS que pour non-respect des clauses du contrat et du règlement intérieur.

À l'entrée dans l'appartement, il est demandé un dépôt de garantie équivalent à un mois de loyer. La redevance mensuelle comprend le loyer, une participation forfaitaire aux charges (dont chauffage, électricité, eau et assurance) et l'amortissement du mobilier mis à disposition dans les logements.

À compter du 1^{er} janvier 2023, en application de l'indexation des redevances (sur la base de l'Indice de Référence des Loyers – IRL) et conformément à la réglementation, les redevances des résidences ont augmenté de 3,49 %.

- ▶ Pour la résidence Leszczynska, cette redevance varie entre 509.28 € et 565.85 € (selon la taille du logement),
- ▶ Pour la résidence Chaligny, son montant est de 510.38 €,
- ▶ Pour la résidence des Myosotis, la redevance est de 505.08 €.

Le résident peut ouvrir des droits à l'APL (pouvant aller jusqu'à 403 € pour un bénéficiaire du RSA socle ou de l'AAH). En fonction de la typologie du logement et d'un droit à l'APL, le loyer résiduel varie entre 102 et 162 € mensuels. Chaque résident reçoit mensuellement un appel à redevance.

En 2023, tous les résidents des pensions de famille ont bénéficié de l'Aide Spécifique à l'Énergie aux résidences sociales mensualisée.

2.4 Le règlement intérieur

Il est remis à chaque résident avec le contrat d'occupation. Il reprend l'ensemble des modalités de fonctionnement de la pension de famille et précise des règles de fonctionnement.

Les résidents accueillis s'engagent à les respecter.

2.5 Le logement

Le logement est un lieu privé, il est meublé par l'AARS. Les résidents s'approprient leur logement en le personnalisant et en le décorant. Parfois, ils souhaitent acheter et/ou conserver des meubles personnels (sous réserve d'un accord préalable de l'AARS compte-tenu de l'occupation de l'espace et des protocoles sanitaires en vigueur).

Les repas sont préparés et pris au sein du logement ou dans la cuisine commune, selon convenance. L'entretien du logement est à la charge du résident (ou à une aide-ménagère en fonction des besoins).

Une visite technique et d'entretien est régulièrement organisée en présence du résident.

Nous profitons des mouvements d'usagers pour effectuer des remises en état partielle ou complète des logements. Ainsi, plusieurs logements ont été totalement rénovés en 2023.

2.6 La vie collective

La pension de famille associe logements privatifs et espaces collectifs afin de favoriser les relations entre les résidents et le développement d'activités collectives.

Les espaces collectifs et partagés sont :

- ▶ Une cuisine, salle à manger, salle de détente et d'activités diverses,
- ▶ Une buanderie (lave-linge et sèche-linge, tarif de 1€ à 1,50€ pour l'utilisation de ces deux appareils et la mise à disposition de lessive ou non),

- ▶ Un local deux-roues,
- ▶ Un jardin pour les résidences Leszczynska et Myosotis, un patio intérieur pour Chaligny.

Ces différents lieux sont ouverts en présence du personnel de la résidence. En cas d'absence de l'équipe sociale, les clés des espaces collectifs peuvent être confiées à un résident identifié « de confiance », c'est-à-dire responsable de l'utilisation de l'espace en l'absence des professionnels.

Les résidents participent, en fonction de leurs capacités, à l'entretien des parties communes et des espaces partagés, selon un planning en complément de l'intervention de l'agent d'entretien.

Les protocoles sanitaires sont toujours d'usage dans les espaces communs des résidences (solutions hydroalcooliques, aération des locaux et désinfection des surfaces).

2.7 Le conseil des résidents

La réglementation des pensions de famille prévoit la mise en place d'un conseil des résidents. Celui-ci est organisé chaque trimestre sur chacune des résidences. La participation des résidents est fortement conseillée. Ce conseil se déroule en deux temps :

- ▶ Un premier temps animé par le chef de service qui permet à chacun de s'exprimer et d'échanger sur la vie de la résidence, sur les projets d'animation ou tout autre thème,
- ▶ Un second temps, convivial et de discussions plus informelles autour d'un goûter. C'est également l'occasion de formuler des propositions quant à la vie de la résidence.

Un compte rendu de cette réunion est affiché, rangé puis classé et mis à disposition des résidents.

Cinq conseils des résidents ont eu lieu en 2023 sur les 3 résidences.

2.8 Le suivi social et médico-social

Toute structure demandeuse s'engage à assurer le suivi social de la personne proposée pour une durée variant de 1 à 3 mois après l'admission (couverture de la période d'essai de deux mois).

Puis, les accompagnements sociaux individuels et les prises en charges spécifiques, lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, sont assumés par des services extérieurs :

- ▶ Le suivi du service social de secteur est assuré par la Maison Départementale des Solidarités Nancy Sud Loritz pour les résidences Leszczynska et Chaligny et la Maison Départementale des Solidarités Site de Vand'Est pour la résidence Myosotis. Sur chacune des MDS, une assistante sociale est désignée référent des pensions de famille,
- ▶ Les organismes de tutelle,
- ▶ L'équipe de réhabilitation du CPN et les services de santé des centres médicaux psychologiques pour les personnes bénéficiant d'un suivi psychiatrique,
- ▶ Tout intervenant social, médico-social ou médical contacté à l'initiative du résident ou des intervenants sociaux.

Le personnel des résidences n'assure donc pas directement ces accompagnements, mais il se charge le cas échéant de leur mise en place et/ou de leur coordination.

Enfin, suite au travail de réflexion effectué en 2011 dans le cadre d'un cycle d'évaluation interne, tout résident bénéficie désormais d'un entretien annuel personnalisé avec l'équipe sociale et le chef de service qui permet de :

- ▶ Faire le point sur son évolution au sein de la résidence,
- ▶ D'échanger sur les besoins repérés, les demandes exprimées,
- ▶ D'envisager le projet de vie de la personne,
- ▶ De déterminer les actions nécessaires à mettre en place ou à réajuster en fonction de l'évolution de la situation.

Bien que non soumis à l'application de la loi 2002-2, le dispositif « pension de famille » applique l'outillage de cette loi, dont l'objectif est de mettre l'individu au centre de nos préoccupations et le rendre, autant que faire se peut, acteur de sa propre vie.

En 2023, nous avons constitué un groupe de travail sur la thématique du projet personnalisé pour réfléchir et reconstruire un outil adapté d'accompagnement de nos publics.

2.9 Le rôle du personnel éducatif des résidences

La mission principale de l'équipe sociale est d'impulser « la vie » au sein des maisons. Le postulat de base, permettant à l'équipe de mener à bien sa mission, est de considérer qu'elle vient travailler « chez les résidents » et non que ces derniers vivent « chez nous ». Ainsi, il s'agit de permettre aux résidents de vivre dans leur habitat dans les meilleures conditions, en proposant, stimulant, encourageant toutes les initiatives relevant du projet social des pensions de famille. Il s'agit de construire, favoriser et/ou consolider un « bien vivre ensemble » permettant à chacun de vivre et s'épanouir dans son lieu de vie.

3 CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI SUR LES PENSIONS DE FAMILLE

3.1 Typologie et situation familiale

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total personnes
Hommes	18	18	18	54
Femmes	3	6	7	16
Couples	-	-	-	-
Total	21	24	25	70

Référence enquête nationale 2014 : 70% d'hommes et 30% de femmes.

Nous accueillons majoritairement des hommes : 77% d'hommes et 23% de femmes.

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Célibataires	13	21	20	54
Divorcé(e)s, séparé(e)s	7	1	5	13
Veuf (ve) s	1	2	-	3
Concubin(e)s, marié(e)s	-	-	-	-
Total	21	24	25	70

Nous accueillons majoritairement des personnes célibataires.

3.2 Catégorie d'âge

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Moins de 35 ans	-	2	3	5
Entre 35 et 45 ans	6	3	2	11
Entre 46 et 60 ans	8	11	12	31
Plus de 60 ans	7	8	8	23
Total	21	24	25	70

77% des résidents ont plus de 45 ans. La moyenne d'âge des personnes accueillies sur Leszczynska est de 56,80 ans, 52,71 ans pour Chaligny et 54,88 ans sur Myosotis.

Cette notion d'âge est très relative car les parcours chaotiques de ces personnes avec des moments de vie dans la rue, des consommations importantes d'alcool ou d'autres produits ont altéré leurs corps et parfois leurs ressources cognitives.

3.3 Situation professionnelle

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Sans activité	13	10	12	35
Retraite	3	8	6	17
Salarié(e)	3	1	5	9
Invalidité	2	4	2	8
Recherche emploi	-	1	-	1
Total	21	24	25	70

Référence enquête nationale 2014 : sans activité et demandeur d'emploi : 71%, retraité : 10%.

Très majoritairement, les résidents sont sans activité professionnelle. Leur situation globale les situe très éloignés de l'emploi.

3.4 Nature des ressources

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
AAH	9	15	10	34
Retraite	3	8	4	15
RSA	4	-	2	6
Salaire + AAH	2	-	4	6
Salaire	-	1	1	2
Pension invalidité	2	-	-	2
Pension d'invalidité + AAH	-	-	2	2
Retraite + AAH	-	-	1	1
Retraite + RSA	-	-	1	1
Salaire + RSA + indemnité de stage (AVA)	1	-	-	1
Total	21	24	25	70

Référence enquête nationale 2014 : AAH : 47%, RSA : 26%, retraite : 10%.

87% des résidents ont comme ressources les minima sociaux (86% en 2022, 88% en 2021, 89% en 2020, 93% en 2019, 75% en 2018).

49% des résidents sont bénéficiaires de l'AAH. C'est un indicateur significatif des difficultés de santé des personnes accueillies. Le nombre de résidents, bénéficiaires de l'AAH est très supérieur à la moyenne nationale.

21% des résidents sont bénéficiaires d'une retraite, chiffre supérieur à la référence nationale.

9% des résidents sont bénéficiaires du RSA.

3.5 Situation avant l'entrée en pension de famille

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Hébergement d'insertion collectif ou diffus	12	9	10	31
Logement autonome	-	9	4	13
Centre hospitalier spécialisé	3	1	6	10
Résidence sociale / Pension de famille	2	3	3	8
Structures médicosociales	1	2	2	5
Sans domicile	1	-	-	1
Hébergement d'urgence (collectif ou diffus)	1	-	-	1
Hébergement par des tiers	1	1	1	1
Total	21	24	25	70

Référence enquête nationale 2014 : hébergement : 35%, hôpital psychiatrique : 10%, logement : 24%.

56% des résidents étaient hébergés auparavant dans un CHRS ou dans d'autres structures d'hébergement (pourcentage plus élevé que la moyenne nationale), 19% vivaient en logement autonome et 14% étaient hospitalisés dans le secteur psychiatrique.

3.6 Origine institutionnelle de la demande

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Structures d'hébergement	10	9	9	28
Structures liées au secteur psychiatrique / hospitalier	4	3	4	11
Services tutélaires	3	1	6	10
Logement accompagné (Résidence sociale, Pension de famille)	2	3	3	8
Milieu ouvert (ASLL, service social secteur)	-	6	1	7
Structures médicosociales	2	-	2	4
Autres	-	2	-	2
Total	21	24	25	70

Les structures liées au dispositif AHI sont la principale porte d'entrée (51% des résidents) en pension de famille. La deuxième voie d'entrée provient des structures psychiatriques/hospitalières (16% des résidents).

3.7 Origine géographique de la demande

	Chaligny	Leszczynska	Myosotis	Total
Nancy et agglomération	19	24	25	68
Département	1	-	-	1
Hors département	1	-	-	1
Total	21	24	25	70

Les personnes accueillies proviennent très majoritairement de la métropole du Grand Nancy. Surreprésentation des résidents dont l'origine géographique est Nancy et son agglomération.

4 COMMISSION D'ADMISSION ET DE PILOTAGE DES PENSIONS DE FAMILLE : Bilan 2023

Une commission d'admission s'est déroulée en 2023.

En 2023, cinq mouvements ont eu lieu sur les résidences, en voici le détail :

- 3 personnes sont entrées sur les résidences en 2023 (2 sur CHALIGNY et 1 sur MYOSOTIS) :
 - o 3 personnes provenant de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : 2 de l'association ARELIA et 1 de l'AARS,
- 2 personnes sont sorties de nos pensions de famille (2 sur MYOSOTIS) :
 - o 1 personne a été réorientée sur les Lits d'Accueil Médicalisés de l'AARS,
 - o 1 personne réorientée en logement autonome privé sur le secteur de PAM.

5 SITUATION DE L'EQUIPE SOCIALE

Le dispositif des pensions de famille de l'AARS est composé de 3 équipes sociales indépendantes sur site, travaillant en complémentarité de pensées et d'actions en lien avec le projet social des résidences.

L'équipe sociale globale compte 10.60 ETP qui se déclinent de la manière suivante :

- 3 ETP dont un contrat d'apprentissage sur la résidence Des CHALIGNY puis 2 ETP à partir d'octobre 2023 (départ d'Aurélia AKOA),
- 3 ETP sur la résidence LESZCZYNSKA puis 2 ETP à compter d'août 2023 en raison d'un congé longue maladie,
- 3 ETP sur la résidence MYOSOTIS,
- 0.60 ETP en secrétariat, comptabilité et gestion locative,
- 1 ETP chef de service
- Des professionnels en contrat à durée déterminée d'insertion en entretien des locaux intervenant sur les 3 résidences (chantier d'insertion DECAP).

Le dispositif des pensions de famille est rattaché au pôle Logement et Insertion dont le siège se trouve à Houdemont et dont la direction est assurée par Peggy BOTTOLLIER. Le secrétariat du pôle assure le secrétariat, la comptabilité et la gestion locative du service des pensions de famille.

En 2023, l'équipe sociale globale a subi des mouvements :

- Madame Aurélia AKOA, apprentie 1^{ère} année BTS en Économie Sociale et Familiale sur la PF Des Chaligny a souhaité stopper son contrat d'apprentissage en février 2023. Nous lui avons proposé un CDD mi-temps. Enfin en octobre 2023, Madame AKOA a mis fin à son CDD,
- Sylvie MARCHAL, travailleuse sociale référente sur la PF LESZCZYNSKA a été en congé maladie depuis août 2023. Un remplacement a démarré en septembre mais n'a pas perduré au-delà de la période d'essai,

- Les équipes des PF Leszczynska et Chaligny ont donc fonctionné à 2 ETP sur le dernier trimestre de l'année 2023, ce qui a occasionné pour les professionnels en poste un surcroît d'activité. Par ailleurs, les difficultés de recrutement dans le secteur social demeurent.

6 FORMATION DE L'EQUIPE SOCIALE

La formation des professionnels est un outil indispensable au professionnalisme des équipes et à l'adaptation de nos pratiques au public que nous accueillons au sein de nos résidences. La formation professionnelle est fortement encouragée et nous participons, en fonction de nos besoins et attentes, prioritairement au Programme de Développement des Compétences interne de l'ARS (PDC) mais également avec tout autre organisme de formation susceptible de répondre à nos besoins et préoccupations.

Les 3 équipes des pensions de famille ont repris en 2023 des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP), à raison d'une séance toutes les 7 à 8 semaines. L'APP est un espace qui permet aux professionnels de réfléchir sur leur pratique, accompagnés par un tiers. C'est un espace qui permet de rechercher des solutions pragmatiques aux difficultés rencontrées. C'est un lieu d'écoute, de partage et d'échange réciproque sur l'activité professionnelle.

6 séances de 3 heures se sont déroulées sur l'année avec l'organisme OPEVI, animées par Martine CHAUCHARD, formatrice.

Les positionnements sur le Plan de Développement des Compétences 2023 ont été les suivants :

- Le Syndrome de Diogène et les entassements : 1 journée en visioconférence
 - Charlène DEUIL, Marie-José CARRIERE
- Savoir gérer et réagir face à une personne agressive ou une situation à risque : 2 journées
 - Philippe HUMLER, Charlène DEUIL, Sylvie MARCHAL
- Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) : 2 journées INFIIP
 - Emmanuelle GUENIN, Aurélie AKOA, Sabrina SAIDI
- Gestion des émotions et distance professionnelle : 2 journées avec le COEFCONTINU
 - Charlène DEUIL, Marie-José CARRIERE, Philippe HUMLER, Sabrina SAIDI
- Addictions : 2 journées avec l'Association FETE
 - Sabrina SAIDI
- Habilitation électrique : 2 journées VERITAS
 - Philippe HUMLER
- Recyclage Habilitation électrique : 2 journées VERITAS
 - Marie-José CARRIERE
- Perfectionnement Anglais à usage professionnel : de septembre 2023 à avril 2024
 - Sabrina SAIDI
- Le professionnel face au deuil : 2 journées INFIIP
 - Philippe HUMLER
- Prévention des nuisibles : 1 journée ANTIPODE
 - Philippe HUMLER

7 BILAN 2023 DE LA RÉSIDENCE LESZCZYNSKA

7.1 Gestion locative

7.1.1 Départs et arrivées de résidents

	Leszczynska
Capacité d'accueil en personnes	24
Résidents présents au 31/12/2023	24
Résidents accueillis entre le 01/01/2023 et 31/12/2023	24
Nombre de départs	-
Nouveaux résidents accueillis en 2023	-

7.1.2 Taux d'occupation

En 2023, le taux d'occupation des logements de la résidence Leszczynska a été de 100%.

7.1.3 Durée de séjour

	Leszczynska
Moins de 1 an	-
Entre 1 an et 4 ans	6
Entre 5 et 10 ans	8
Plus de 10 ans	10
Total du nombre de résidents	24

Un des objectifs principaux des pensions de famille est de stabiliser les personnes accueillies en son sein. Les durées de séjour sont donc un de nos principaux indicateurs de résultats.

L'objectif de stabiliser les personnes accueillies en pension de famille est en bonne voie de réalisation pour une majorité de résidents et représente un fort indicateur de « bien vivre » au sein de la résidence. En effet, 42 % de nos résidents sont à la pension depuis plus de 10 ans.

7.1.4 Impayés de loyer

Nous n'avons eu aucun résident en impayés de loyer cette année.

7.2 La vie quotidienne de la résidence Leszczynska

Dans cette partie, nous dresserons un bilan de différents aspects de la vie quotidienne au sein de la résidence.

7.2.1 Intégration de la résidence dans son environnement immédiat

Notre jardin nous permet d'être plutôt discrets, en effet, les allers et venues des résidents se font la plupart du temps côté jardin, ce qui assure une tranquillité côté rue.

Nous avons eu quelques petits soucis de voisinage avec un voisin qui jouait régulièrement au poker avec un de nos résidents. L'équipe a mis fin à cette situation en aidant le résident à rembourser l'argent qu'il devait.

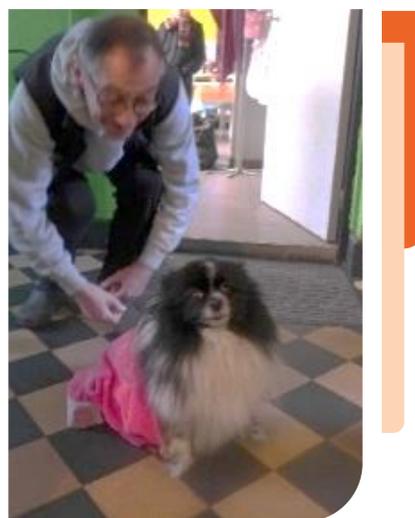
Nous avons également pris contact avec ce voisin pour l'informer que le résident était sous tutelle et que si les faits venaient à se reproduire nous nous verrions dans l'obligation de prévenir celle-ci et de faire appel à la police. La situation s'est calmée rapidement et tout est rentré en ordre. La santé de ce voisin s'étant fortement dégradée il ne sort plus et n'est plus en capacité de nous créer de soucis.

7.2.2 Les animaux domestiques

L'équipe est toujours vigilante quant à la qualité des soins apportée aux trois chats de nos résidents et à Crevette, la seule chienne de la pension, qui bénéficie elle aussi de notre bienveillante surveillance.

Nos trois poulettes sont en pleine forme et Toutoune, la plus âgée, profite d'une retraite bien méritée. Quant aux deux plus jeunes poules, elles pondent suivant leur humeur et leurs œufs sont cuisinés en gâteaux, en omelette ou en œufs durs suivant la saison.

Notre mascotte Marley est toujours là pour nos résidents qui, il faut bien le dire, adorent le câliner, jouer avec lui et le gâter lors de nos repas communs. Marley apprécie énormément ces marques de gentillesse et le bonheur est partagé.



7.2.3 Entretien et sécurité de la résidence

Les parties communes

Pour l'entretien de nos espaces communs, c'est le service Decap' de l'AARS qui intervient deux jours par semaine. Ce qui n'empêche pas les résidents et l'équipe de procéder à du petit ménage si besoin.

Nous faisons régulièrement appel à l'entreprise Antipode qui surveille l'éventuelle présence de nuisibles qui pourraient investir notre jardin et nos caves.

Les appartements

Les résidents ont pour la plupart bien investi leurs logements. Ils les ont agrémentés de photos, de posters, de plantes pour certains, et d'autres ont investi dans des meubles afin de personnaliser leur environnement et de se sentir vraiment chez eux.

Douze résidents bénéficient d'un accompagnement au ménage, cependant, l'équipe reste vigilante sur la tenue de quelques logements. Malgré les interventions d'AVS, il nous a fallu faire le « grand ménage » dans trois appartements, et la négligence de certains intervenants a été pointée et relatée aux responsables ce qui a grandement amélioré la vie de chacun.

Monsieur H. M. J. J. J.

Votre femme de ménage personnelle (en l'occurrence Sylvie MARCHAL) est intervenue dans votre appartement pour y ranger votre sac de nourriture de ce jour.

Elle en a profité pour faire le tri de vos denrées.

Elle est au regret de vous annoncer que votre évier s'est bouché avec tous les restes de vos barquettes collés, moisis, en état de décomposition...

Mais, elle est heureuse de vous rassurer, en effet elle a trouvé le restant d'une bouteille de rhum blanc St DOMINIQUE près de vos plaques de cuisson. Le fait de la verser dans l'évier a débouché la canalisation.

Elle espère que vous serez satisfait de ses services **qui ne vous seront pas facturés**, et vous souhaite un bon week-end.

Naidal

L'équipe aide toujours Mme S. Ayant le syndrome de Diogène, cette résidente accumule beaucoup d'objets qu'elle récupère au cours de ses promenades. Nous essayons d'améliorer nos pratiques afin de ne pas trop la perturber (proposition de coller des post-it sur les objets qu'elle veut garder, la prévenir trois semaines avant notre intervention afin qu'elle puisse trier et se préparer pour notre venue...). En avril, après un désencombrement où Mme S. n'a pas voulu et n'a pas souhaité participer, elle est restée deux jours sans rentrer chez elle. Nous avons découvert qu'elle dormait sur le palier des communs, et une salariée est venue très tôt pour la persuader de rentrer chez elle. Ces moments de désencombrement sont toujours très compliqués pour Mme S. et pour l'équipe. En effet, nos interventions (trois fois par an à peu près) sont nécessaires malgré l'angoisse que cela génère pour elle comme pour l'équipe. Nous lui permettons malgré elle, de vivre dans les meilleures conditions, et nous assurons la sécurité de la résidence.

7.2.4 Incidents, manquements au règlement intérieur

Nous n'avons eu aucun incident majeur cette année, mais nous devons parfois remettre « l'église au milieu du village » afin que nos 24 résidents forment un groupe uni.

7.3 Animations réalisées en 2023

Nous proposons et organisons des sorties et des activités en fonction des envies et des centres d'intérêts de tous, pour un bonheur partagé :

- 2 sorties cinéma (6 résidents)
- Sortie dominicale au marché du Haut du Lièvre ou de Vandoeuvre, environ 2 fois par mois (6 résidents), accompagné parfois de la pension de famille des Myosotis.
- La Boîte à Cuisine une fois par mois pour 3 résidents
- Beaucoup de repas pour les différentes fêtes mais aussi pour le plaisir de partager de grandes tablées conviviales (beignets, crêpes, galettes, barbecue, soirée à thème, Noël, nouvel an, pâques, etc.). Nous réalisons également des menus avec les aliments que nos trois résidents rapportent de la Boîte à Cuisine.
- Foire de Nancy (10 résidents)

- Messe de Pâques à Sion (10 résidents)
- Sortie forêt pour le 1^{er} mai (7 résidents)
- Sortie parc (6 résidents)
- Jardinage (3-4 résidents)
- Foire exposition « Italie » (8 résidents)
- Fête du 156 (11 résidents)
- Forêt de la sapinière avec pique-nique (11 résidents)
- Restaurant d'application au château de Brabois (10 résidents)
- Médiation animale (10 résidents)
- 1 sortie bowling (8 résidents)
- Soldes à Metz (7 résidents)
- Barbecue inter-pensions (40 personnes)
- Festival Contre-Écrou (4 résidents)
- Petits déjeuners et goûters à Myosotis (4 résidents)
- Réparations de vélos
- Préparations portes ouvertes (+/- 8résidents)
- Décorations diverses lors des changements de saisons et de fêtes (+/- 6 résidents)
- Après-midi Halloween avec des invités des deux autres pensions (14 résidents)
- Marché de Noël à Metz (13 résidents)
- Anniversaires au moins une fois par mois (11 résidents)
- 5 interventions détente et bien être de Madame L. (6 résidents)





Nous n'avons pas changé nos habitudes, deux à trois fois par semaine nous continuons à faire des courses alimentaires pour ceux qui le demandent. Pour ceux qui le souhaitent, nous les accompagnons dans l'achat de meubles ou d'appareils électro-ménager. Nous proposons également des virées shopping pour le plaisir de tous.

Notre salon d'esthétique est toujours proposé à nos résidents qui le désirent, pour une coupe de cheveux, un rafraîchissement de barbe ou une petite manucure.

Nous avons cette année bénéficié de deux interventions de l'infirmière de la PAAS pour parler des addictions : des rencontres appréciées par nos résidents.

La fille d'une travailleuse sociale faisant partie d'un club de foot, nous avons donc cette année organisé plusieurs sorties lors des différentes rencontres du club : les supporters de la pension sont toujours très nombreux. Nous avons aussi assisté au match des bleuets au stade Marcel Picot.

Nous comptons également dans nos activités quotidiennes les parties de jeux de sociétés, le tricot et les balades.

Un petit groupe de résidents (environ 5) part au Luxembourg une fois par mois pour s'approvisionner en tabac.

Au-delà de nos visites régulières sur les deux autres pensions de l'AARS, nous avons cette année profité de grands moments de plaisirs, d'échanges et de partages lors des portes ouvertes des pensions de famille.





7. 4 L'accompagnement de la vie quotidienne des résidents

7.4.1 L'accompagnement médical

Principales pathologies médicales rencontrées :

Pathologie médicale	Nombre de résidents (24)
D'ordre psychiatrique	19
Problèmes respiratoires	6
Conduites addictives alcool (sevré ou non)	6
Problème de motricité	4
Obésité	4
Cancer	2 en rémissions + 2 actifs
Surdité et problème auditif	4
Maladie orpheline	2
Épilepsie	2
Toxicomanie	1
Diabète	1

Base : les 24 résidents présents au 31/12/2023, un résident peut être concerné par plusieurs pathologies.

Réseau des intervenants extérieurs/santé :

Réseau et intervenants autour des résidents	Nombre de résidents (24)
Médecin	23
Infirmier	17
Infirmier psychiatrique	14
Psychiatre	12
Suivi alcoologie	-
Suivi toxicomanie	-

Une résidente n'a pas de médecin traitant, malgré nos recommandations elle ne souhaite pas en avoir. Nous nous devons de respecter son choix mais restons tout de même vigilants.

Dix-sept de nos résidents se font délivrer leurs traitements par un cabinet d'infirmiers libéraux à mesure d'un à trois passages par jour. Nous pouvons compter sur un partenariat efficace avec ces infirmiers et leur passage est pour quelques-uns de nos résidents gage de la veille sociale.

Nous avons cette année encore effectué de nombreux accompagnements médicaux. La santé de nos résidents est fragile et précaire, c'est pour cela que l'équipe est très attentive et veille à identifier avec une grande attention les problématiques afin de pouvoir accompagner au mieux dans les démarches de soins.

7.4.2 L'accompagnement au quotidien

Réseau des intervenants sociaux extérieurs

	Nombre de résidents (24)
Tutelle	15
Suivi AS secteur	3
Suivi AS CPN	1

Nature de nos interventions

Voici quelques exemples d'interventions :

- Nous épaulons les résidents qui en ont besoin dans leurs démarches administratives : déclarations CAF, dossier MDPH, CMU, etc.
- Nous encaissons 5 redevances en direct, les autres étant transmises via les organismes de tutelle ou par virement.
- Trois résidents ont un compte AARS crédité par le mandataire judiciaire et nous restituons l'argent à la semaine ou de façon ponctuelle.

- Certains résidents nous confient de l'argent : nous encourageons ces économies qui permettent d'épargner pour de futurs achats (vêtements, loisirs...).
- Nous accompagnons physiquement à l'extérieur les résidents qui ne sont pas autonomes dans leurs démarches ou pour leurs courses, selon leurs besoins ou demandes.
- Nous organisons des synthèses avec les différents partenaires.
- Nous conseillons et orientons vers des services partenaires ou non.

Réseau des intervenants extérieurs dans la vie quotidienne

Nature des interventions	Nombre de résidents (24)
Aide au ménage	12
Portage de repas	11
Aide toilette	5
Aide à la vie sociale	2

Nous rencontrons parfois des difficultés avec certains intervenant extérieurs, mais nous veillons toujours à faire remonter les informations afin de garantir la meilleure prise en charge possible pour nos résidents. Il nous arrive d'entreprendre des nettoyages de printemps dans certains appartements afin de faciliter le quotidien de quelques résidents et de pallier à un manque d'aide humaine extérieure. En effet, tous nos résidents ne bénéficient pas d'une PCH et le coût d'intervention d'une AVS n'est pas accessible au budget de beaucoup de nos résidents.

Participation des résidents à des activités extérieures et réseau familial ou amical

	Nombre de résidents (24)
Relation avec la famille	15
Relation avec les amis	15
Fréquentation association ou hôpital de jour	7

Trois de nos résidents participent toujours très activement à la Boîte à Cuisine, et nous répondons toujours très activement aux diverses sollicitations pour régler les soucis du quotidien.

Chère Charline
 Venez s'il vous plaît me remettre de l'eau dans la chaudière car il n'y a plus d'eau, donc je n'ai plus de chauffage ce matin, car je ne sais pas le remettre, venez sans faute ce matin
 Chère Charline je vous remercie pour le dérangement
 Marie - Française

7.4.3 Semaine nationale des Pensions de Famille

Cette année, du 9 au 13 octobre 2023, nous avons participé à :

La semaine nationale des Pensions de Famille

Pendant une semaine, les pensions de famille ouvraient leurs portes : nous avons accueilli nos partenaires, nos voisins et nos connaissances le lundi 9 octobre pour une journée mémorable.

Pour se faire, nous avons mobilisé toutes les bonnes volontés pour trouver des idées et les mettre en œuvre. Nous avons choisi de faire une rétrospective sur les quinze ans de vie dans notre pension. Nos résidents ont choisi de mettre à l'honneur nos poules et le jardin qui symbolisent le « bien-vivre ». Il a été décidé de faire une exposition photos retraçant nos quinze années et de mettre en valeurs toutes les créations de nos résidents : dessins, bricolage et autres chefs d'œuvres.

Un groupe de 7 à 8 résidents s'est vite investi dans la préparation de cet évènement. Plusieurs journées bricolage ont été nécessaires pour fabriquer les décorations et plusieurs cocottes ont ainsi été créés. Certains ont souhaité faire des pancartes indiquant salles communes et lieux indispensables (buanderie, bureau, etc.), et pour que nos invités se souviennent de leur visite, 200 bonbonnières ont été confectionnées.

Comme à l'accoutumée, l'équipe et les résidents n'ont pas voulu trop investir financièrement et c'est avec l'imagination et les matériaux à notre disposition (carton, peinture, plumes coton et autres) que nous avons réalisé toutes ces merveilles.

Le jour d'avant fut effervescent : installation de l'expo photo sur les grilles, caddies prêtés par la mairie de Nancy, installation et décoration des tables avec les créations des résidents, préparation de 6 litres de pâte à crêpes (au lait de noisette), etc. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour que cette journée soit inoubliable !

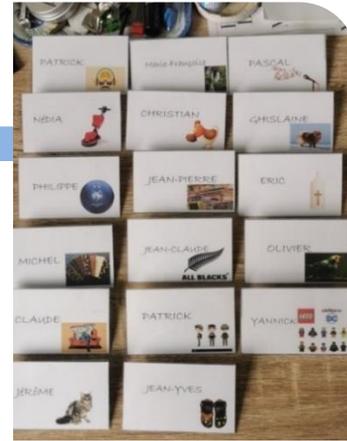
Le jour J, tous étaient prêts à accueillir nos invités, voisins, collègues et partenaires qui sont arrivés par petit groupes tout au long de la journée.

Côté jardin, nous avons mis en place la crêpe party avec l'aimable participation de Mayo (artiste) qui était déjà intervenue en tant que bénévole au sein de la pension de famille. Sous un soleil de feu, les crêpières ont tourné à plein régime pour le plus grand plaisir de tous : crêpes au sucre, à la confiture ou garnies de pâte à tartiner. Chacun et chacune ont pu savourer ces douceurs.

Quatre résidents ont été fiers de faire visiter leur « chez eux » aux invités qui le souhaitaient tout en leur racontant leur quotidien au sein de la pension de famille.

La journée porte ouverte a été une belle expérience pour les résidents et pour l'équipe. Si nous nous référons au livre d'or mis à disposition de nos invités, ils ont beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été fait. La crêpe party a ravi leurs papilles, et les échanges avec nos résidents ont donné beaucoup d'émotions à tous. La petite bonbonnière offerte en souvenir a clôturé cette journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.





Je m'appel Patrick je vis à la Pension de famille depuis plusieurs années et je me sent très bien j'ai plusieurs amis ont fais des jeux de société, je donne des cours de cuisine à la pension, tous les 15 jours je vais à la boutique de cuisine avec Pascal et Christian grand plaisir à faire la cuisine sa me permet de faire à manger avec ma mère le 11/10/2023 j'ai mon PATRIEN conviction



Je me présente je m'appelle Pascal, je suis veuf j'ai deux fils et trois petit enfants. Je suis arrivé à la pension de famille en 2018, je vais régulièrement à la cuisine rejoindre mes amis pour faire des jeux de société, Chroniques en couleurs, jeu de dame avec Jean Claude qui veut toujours gagner, car il aime pas perdre tout en jouant, on parle de plusieurs choses. J'aime bien faire du colage sur les Mandakas pour adultes, des mots mêlés. Les travailleuses Sociale T.S. sont vraiment gentilles avec nous, elles sont sympas.

Merci pour l'accueil la visite, la crêpe par Monsieur DIDIER! C'était chouette, on s'y sent bien!

Scherry, une de mille collègues

Une superbe visite enrichissante! Une équipe au top et encore un grand merci à Monsieur Didier pour la visite de son appartement.

Au plaisir de vous revoir
Cécile (HUSA)

Merci pour cet accueil formidable! C'est un grand plaisir de découvrir ce lieu de vie et de partage. Un espace extérieur sublime par profit (en de bons moments). Merci! Laura (HUSA)

Merci pour votre accueil! Un agréable lieu de vie pour les résidents et j'ai passé un bon moment convivial avec tout le monde!

Restez comme vous êtes!
Nathalie (Pension de famille ADOHA Pompey)

Merci pour votre accueil à tous! A bientôt, Philippe





Arrivée en 2010 février
 Départ sur après l'arrivée
 les années ont passé
 mai pas trépassé
 certains résidents partis
 ils l'ont chaisis
 d'autres visés
 c'étaient justifiés
 mais d'autres inconnus
 eux sont revenus
 malheureusement certains ~~sont~~ décédés
 d'ils l'étaient pas peut être restés
 en ce moment de quel s'occuper
 par le rugby, passionné
 certaines balades
 mais pas de balade
 d'être en pension de famille
 ne m'empêche pas d'avoir une fille
 je ne braie pas du main
 mais suis rebillé en noir
 pour les all blachs
 ça claque et ça plaque
 Rien de lauche
 je botte en lauche
 terminé
 arrêt de volée



ce qui me touche aussi beaucoup c'est qu'on fête chaque mois, les anniversaires, des résidents, résidentes on va à Buchen, pour acheter les gâteaux, et les TS. achète la biisson et moi je passe le C.D. de Joyeux anniversaire car j'aime bien, mettre l'ambiance avec mon ami Michel qui aime bien faire le clown, nous faire rire On rigole bien.

Je vais aussi à la droite à Cuisine, tout les quinze jours avec Christian, Patric, et Patrick pour apprendre à faire à manger. Je t'empas en temps, il y a aussi des repas dans la cuisine. J'en profite pour faire le disque hockey. Amuse en passant les C.D. des résidents, qui ont ont habiter à la pension de famille.

Merci à vous tous à vous tous pour votre visite.

Pascal

je suis venue depuis 2008 il y a des hauts et des bas, mais dans l'ensemble cela et quand même bien, cela fera 15 ans au mois de novembre 2023, j'aime être ici qu'autre part et pourtant on a qu'une vie.

Marie - Françoise

Pension de famille = Sobil qui bête de la joie mais rarement le goût de bais

J Claude

la pension bien, les TS sont sympas, quand il y a un soucis elles sont là.

les gens sont sympas aussi.

PATRICK

la pension famille se par très bien

signe Shelle

J'adore la pension de famille depuis que j'y suis je me sent mieux dans ma vie.

Les infirmiers sont sympas, tous le monde est là en cas de problèmes.

Très bien accueilli c'était beau

accueillant et serviable.

Très bon anniversaire Desjardins!
Bravo pour cette belle organisation!

Tout est parfait!:

les résidents
les TS
la déco
les crêpes
les cadeaux... ☺

Ne changez rien!

Bises de Dypostis! ☺

de l'intention des usagers et du personnel de la Pension de famille,

Tout d'abord, un grand merci pour votre accueil chaleureux et vos attentions particulières!

Il fait bon vivre et les résidents semblent épanouis dans ce cadre verdoyant et chaleureux.

Charline et Glennen de l'Hôpital AARS

Moment bien agréable passé en votre compagnie!
Merci de tout plein pour l'accueil et les supers bonnes crêpes
Bonne nuit!

Très Bon Anniversaire de la part de la boîte à cuisine

Merci l'équipe, merci les résidents c'est toujours un plaisir de venir vous rencontrer et de partager un café. Patricia MDS Lontre

Paroles de nos anciens, ils partagent notre quotidien depuis quinze ans et plus pour certains :

« Je suis à la pension de famille depuis 2008, je suis bien là malgré que des résidents se prennent pour des TS. Je me suis trouvé un pote, je sais pas si je vais rester » - **Monsieur E.**

« Arrivé le 07/11/2008, très content d'être ici. Avant je déménageait beaucoup, là j'ai trouvé un endroit agréable et je gagne beaucoup aux jeux » - **Monsieur T.**

« Arrivé en octobre 2009, Je vis bien à la pension avec les résidents qui sont agréables en général.

Depuis 2013, Magalie notre stagiaire nous avait aidé à monter un poulailler et nous avait offert trois poules, dont une encore présente, Toutoune, depuis j'en prends soin tous les jours. Après le décès des deux autres poules, nous avons décidé d'en acheter deux afin que Toutoune ne reste pas seule, c'est ainsi que Noisette et Neige, deux poules soie ont intégré la pension.

Je suis heureux de faire le jardin, la cuisine et des gâteaux avec les œufs pondus par nos cocottes. Je ne compte pas aller ailleurs » - **Monsieur C.**

8 BILAN 2023 DE LA RÉSIDENCE CHALIGNY

8.1 Gestion locative

8.1.1 Départs et arrivées de résidents

	Chaligny
Capacité d'accueil en personne	21
Résidents présents au 31/12/2023	21
Résidents accueillis entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023	21
Nombre de départs	-
Nouveaux résidents accueillis en 2023	2

Cette année, aucun départ n'est à dénombrer. Deux personnes ont emménagé courant 2023 car les appartements dédiés nécessitaient des travaux, notamment celui d'un résident parti vivre en pension de famille en Bretagne (logement occupé durant 13 ans). Il a fallu refaire et remeubler intégralement ce logement.

8.1.2 Taux d'occupation

Le taux d'occupation de la résidence des Chaligny a été de 86.66%.

8.1.3 Durée de séjour

	Chaligny
Moins de 1 an	2
Entre 1 an et 4 ans	6
Entre 5 et 10 ans	5
Plus de 10 ans	8
Total du nombre de résidents	21

62% des résidents habitent dans la résidence depuis plus de 5 ans.

8.2 Le conseil des résidents

Deux conseils des résidents ont eu lieu. L'un en mai, l'autre en octobre.

Ces réunions biennuelles rassemblent les résidents et l'intégralité de l'équipe. Soit 25 personnes au total. Sont excusés les salariés et autres personnes ayant des RDV médicaux.

La majorité des résidents se montrent présents. Certains participent activement par des propositions de sorties ou autres suggestions.

Il est coutumier de présenter officiellement les derniers arrivants et d'annoncer tous mouvements dans l'équipe. Certains rappels du règlement intérieur et de règles de savoir-vivre sont récurrents (sécurité, économies d'énergie, etc.).

Un point sur les animations réalisées depuis le dernier conseil est fait. Les sorties envisagées sont abordées et quelquefois organisées. Ça a été le cas lors du conseil du 3 octobre 2023 qui avait pour but d'explicitier le projet de la semaine nationale des pensions de famille programmé la seconde semaine d'octobre.

Le conseil se termine généralement par un temps de parole donné à chacun, puis autour d'un goûter.

Il est d'usage de consigner par écrit toutes les informations données et décisions prises lors de ces conseils. Un classeur dédié à cet effet est à disposition en salle commune.

8.3 La vie quotidienne de la résidence des Chaligny

8.3.1 Intégration de la résidence dans son environnement

La résidence « des Chaligny » implantée en périphérie du cœur de ville, boulevard d'Austrasie, est située dans un quartier bien desservi en termes de transports en communs et de services de proximité :

- ▶ Commodités : supermarché, boulangeries, bureau de tabac,
- ▶ Santé : laboratoires d'analyses, pharmacies, médecins généralistes et spécialistes, cabinets de kinésithérapie et infirmiers pour assurer les suivis médicaux.

- ▶ Loisirs : salle de concert, salle de sport, discothèque, nombreux restaurants, cinéma, bowling et autres jeux d'arcades, terrains de pétanque et les abords de Meurthe animés tout l'été permettent de multiplier des activités et de favoriser la vie sociale.

Les nombreux passages de riverains ne suscitaient pas d'inquiétudes jusqu'à ce que certains d'entre eux actionnent les interphones aux fins de pouvoir pénétrer dans la résidence, pour diverses raisons.

Trois des derniers arrivants, n'ayant pas encore « décrochés de leurs relations de rue » et ayant acceptés ou difficilement compris le règlement de la résidence, se sont vus importunés par :

- ▶ Un duo d'hommes connus et menaçant à la recherche d'une femme. Cette dernière était venue se sécuriser chez un résident rencontré en CHRS. Ce dernier, touché par la situation de la jeune femme l'a autorisé à entrer chez lui. Les deux hommes hurlaient sous les fenêtres et sonnaient à tous les interphones la nuit. Cet évènement a suscité bons nombres d'angoisses.
- ▶ Deux autres femmes sont venues proposer leurs services sexuels jusqu'aux portes de la résidence, après avoir réussi à accrocher l'intérêt d'un des résidents sur le boulevard. L'une d'entre elle a même réussi à s'attirer la sympathie de ce dernier, expliquant avoir besoin de prendre une douche. Il a accepté de la laisser entrer, espérant une faveur en retour... Cette situation a généré des tensions entre cette femme et un TS de l'équipe qui s'est vu pris à partie devant le magasin Leclerc quelques jours plus tard.
- ▶ Plusieurs personnes, sous l'emprise d'alcool et de substances, sont également venues passer une partie de la nuit chez une résidente fraîchement arrivée à la pension. Il s'agit de connaissances et amis de sa fille. Il est à préciser que dans un souci de protéger Madame M., vulnérable et régulièrement menacée, sa fille n'est pas autorisée à venir à la pension. Mme avait partagé un temps avec ces mêmes personnes, l'après-midi même sur le muret du supermarché avoisinant. Les faire entrer à la résidence a occasionné une querelle virulente avec un autre résident.

Tous ces évènements proviennent de rencontres entre les résidents qui vont effectuer leurs courses chez Leclerc et les personnes qui passent leurs journées aux abords.

Il est cela dit devenu coutumier depuis octobre qu'un résident des LHSS (qui se rend régulièrement aux abords du Leclerc) vienne partager un café/cigarette et saluer l'équipe. Ses échanges avec les résidents et relations avec l'équipe ont permis de donner une meilleure image de lui et de faciliter le relationnel avec ses pairs.

8.3.2 Entretien et sécurité des logements, des parties communes et du bâti

Entretien des logements

L'équipe veille au cadre de vie de chaque résident et donc à l'entretien des logements. Ainsi à l'occasion de visites « officielle ou de courtoisie », il est courant qu'elle :

- **Contrôle les logements** et plus particulièrement la literie lors de visites dites « techniques » pour éviter toute infestation de punaises de lits. En cas de doute, nous faisons appel à une entreprise spécialisée. Nous continuons à sensibiliser les résidents aux dommages occasionnés par les punaises. Nous leur demandons de nous avertir en cas de piqûres suspectes sur le corps et de congeler tout nouvel effet personnel acheté d'occasion ou récupéré. Un congélateur est à disposition pour assurer ce protocole.
- **Vérifie l'entretien du logement** et le bon fonctionnement de l'électroménager mis à disposition.

- **Incite**, en cas d'incapacités ou difficultés, à la venue d'une auxiliaire de vie pour assurer l'entretien régulier du cadre de vie. Sept résidents reçoivent de façon hebdomadaire ou bimensuelle l'aide d'une AVS pour effectuer l'entretien de leur logement. La fréquence d'intervention dépend des besoins mais également du budget de chacun car ces prestations ménage ne sont, plus financièrement prises en charge par la PCH. Elles nécessitent donc un travail de négociation de l'équipe pour que le résident accepte de « dépenser cet argent » dans ce qui n'est quelquefois pas une priorité pour lui.
- **À mettre en place**, de façon plus ponctuelle, l'intervention d'un prestataire extérieur pour effectuer « un gros ménage ». Il s'agit là de travaux de désencombrement ou de nettoyage intensif que le résident n'est pas en capacité de faire et qu'il finance. Nous y avons eu recours une fois en ce début d'année, lorsque Monsieur L. a déménagé (en amont des gros travaux à réaliser avant de pouvoir relouer ce logement).

Ces visites et échanges à domicile permettent également de valoriser les résidents en saluant l'entretien régulier et la propreté de leur logement. L'investissement et la décoration peuvent faire preuve de l'intégration réussie d'un nouvel arrivant.

Dans le cadre de ces visites ponctuelles, il est tout aussi important de signifier à la personne que son logement est agréable, bien décoré et accueillant que de lui fournir conseils et recommandations. L'échange, souvent cordial, se fait quelquefois autour d'un café ou d'une invitation à prendre place.

Entretien des parties communes

Cette année, l'entretien des parties communes a été effectué par une personne embauchée sur deux des pensions de famille par le biais du chantier d'insertion AARS DECAP. Elle intervient à raison de 10 heures par semaine, les lundis, mardis et jeudis.

Entretien du bâti

Le service technique transversal de l'AARS intervient à la résidence pour solutionner différents soucis et effectuer tous types de réparations et d'aménagements. Dès lors qu'un souci technique est signalé à l'équipe, nous formulons une demande d'intervention sur un site dédié (BOB Desk). Il peut s'agir de soucis dus à la chaufferie vieillissante, d'éviers bouchés, de meubles ou électroménager à changer.

L'équipe sollicite également les chantiers d'insertion de l'AARS pour effectuer la réfection de type sol ou peinture dans les logements ou parties communes

Nous faisons également appel à AARS 2D pour tous désencombrement important. Nous utilisons pour cela un local de stockage afin d'éviter les sollicitations répétitives.

8.4 Les animations

8.4.1 Participation des résidents à des activités extérieures et réseau familial ou amical

	Nombre de résidents
Relation avec les amis/connaissances	9
Relation avec la famille	11
Fréquentation association (« Détente et bien-être »)	1
Fréquentation hôpital de jour, activités HP	-

11 personnes n'entretiennent aucun lien d'amitié à l'extérieur. Cela dit, des échanges courtois et même amicaux entre résidents font que les relations sont bien plus que des échanges de bon voisinage.

Un petit groupe amical, constitué de 6 personnes s'est créé. Mme M. a invité chez elle ses amis à déguster un couscous préparé par ses soins, au moment des fêtes. Le partage du café et du repas est quotidien chez elle (11h00). Ces moments de partage sont ritualisés. Documentaire animalier avec un résident, repas de 11h00 avec ce dernier. Visite l'après-midi par d'autres au moment du passage infirmier. Mme sait parfaitement gérer les relations au sein de son domicile. Elle est respectée de tous et aucun événement n'est à déplorer.

10 résidents sont totalement démunis de relations familiales.

Concernant les 11 autres, nous sommes ravis de constater un rapprochement avec leur famille respective :

Il s'agit d'échanges téléphoniques pour 4 personnes dont la famille habite loin.

Une résidente part chaque année en vacances chez sa sœur à Marseille. Elle déjeune aussi régulièrement chez sa mère qui vit non loin de Nancy.

Un résident répond de temps à autre présent aux invitations à déjeuner de son père.

Deux autres personnes voient régulièrement leurs enfants à l'extérieur. Tous deux vulnérables et menacés par leur progéniture, il a été décidé d'un commun accord avec leur curateur que les jeunes adultes ne seraient pas autorisés à venir à la pension mais préférable à l'extérieur. Ces deux personnes ont également des relations avec leur mère, l'une en EPHAD, l'autre au domicile familial.

Un résident reçoit quelques nouvelles écrites de sa sœur placée en famille d'accueil.

Un nouvel arrivant a repris contact avec sa fille. Cette dernière est venue à deux reprises en cette fin d'année.

Monsieur P. fait partie du groupe « Détente et bien être » rue Mac Mahon. Il est le dernier résident à s'y rendre de façon régulière.

8.4.2 La vie à la pension

ACTIONS PARTENARIALES

- **L'ANPAA** (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictions) : Frédérique LEBÈGUE, éducatrice spécialisée, a mené 11 ateliers sur site pour 49 participations au total, rassemblant généralement 4 à 5 personnes. L'ANPAA reste l'action partenariale la plus représentative.
- **Action PASS Santé** : Deux infirmières de l'hôpital central ont mené une action santé en salle d'animation sur les douleurs articulaires : 7 participants.

ATELIERS RÉGULIERS

- **L'atelier esthétique** reste un atelier régulier dispensé depuis 2017 à la demande du résident. **8 personnes** (7 hommes et 1 femme) sollicitent l'équipe pour une coupe ou soins de cheveux, l'entretien de la barbe, des soins de visage ou une manucure. Ces prestations sont symboliquement facturées 1 euro et souvent réalisées en salle d'animation. **21 ateliers ont été dispensés cette année.**

En cette fin d'année le matériel a été renouvelé, nous avons également acheté des cosmétiques du fait des derniers arrivées et besoins.

C'est avant tout le moment de prendre soin de soi, de formuler une demande différente de l'accompagnement éducatif et de prendre une décision pour soi-même. Ses ateliers sont parfois suggérés par l'équipe de façon à faire émerger l'importance de l'hygiène et/ou de l'acceptation de soi. Pour exemple, Mme M. qui n'avait pas pour habitude d'entretenir sa longue chevelure a formulé de l'aide à l'équipe. Elle s'est ensuite laissée tenter par une manucure, puis un soin du visage et un maquillage.

- **Pétanque** : Dès que les beaux jours se profilent, un temps sympa non loin de la résidence est partagé par quelques résidents. La pétanque est appréciée et la situation géographique de la pension a favorisé 5 temps forts cette année. Il est à noter que cette activité rassemble deux résidents qui participent peu ou pas aux autres sorties extérieures. **5 matinées et après midi partagées pour 25 participations.**

VIE DE MAISON

- **Les jeux de société** : les jeux vidéo (*Wii Sports*) ont pris place en ce début d'année, tout comme le baby-foot. Le traditionnel *Triomino* joué de façon quotidienne par deux résidents, le *Uno* et jeu de petit-bac animent certains après-midis. Le vélo d'appartement est quelquefois utilisé après le repas de midi.
- **Les fêtes calendaires** sont toujours sujet à animer la journée ou décorer les espaces. Plusieurs animations autour de Noël, Halloween, Pâques et St Nicolas ont été réalisés.
- **Les plantes vertes et le patio** rassemblent certaines bonnes volontés par leurs entretiens.
- **La table** reste « l'outil fédérateur » de savoir-faire et de bonne humeur. Pour preuve, **15 occasions de nous réunir autour de la table en 2023 avec pas moins de 158 participations.** Le midi, en après-midi et même en soirée en fonction de l'évènement :
 - Le midi (8 actions pour 68 participations) : galettes des rois (9 p), pizza party (10 p), râpés de pomme de terre (7 p), confections de gâteaux et tartes diverses (6 p), soupe Halloween

(12 p), confection de chocolats de Saint-Nicolas (6 p), couscous préparé par une résidente de la pension Myosotis (12 p), invitation au barbecue de la pension Leszczynska (6 p).

- Anniversaires fêtés (3 fêtes pour 35 participations, en après-midi) :

M. P a fêté ses 41 ans. Arrivé en janvier, il a invité tous les autres résidents à souffler avec lui ses 41 bougies en février.

M. P a fêté son anniversaire à la pension pour la 14^e fois. 60 bougies coiffaient ses gâteaux. Ces instants privilégiés sont toujours émouvants pour tous, et aussi pour les professionnels.

M. D a fêté ses 50 ans. Installé depuis 6 ans, il a souhaité fêter son anniversaire pour la première fois à la pension. La dernière bougie soufflée remontait à 20 ans lorsqu'il était en détention. Évènement très touchant également parce qu'il l'a dédié à sa maman décédée de façon tragique.

Ci-dessous un écrit de M. D :

Bilan de l'année 2023

Déjà c'est l'année de mon demi-siècle que j'ai partagée avec les résidents sinon pour moi c'est aussi l'après covid, me plus être enchaîné par des chaînes invisibles si vous voyez ce que je veux dire ...

... en fait dans ce bilan

J'ai presque rien à dire si c'est qu'on a organisé une journée porte ouverte, c'était cool, on a rencontré des gens que nous ne connaissions pas, cool à refaire ...

... D'émotion voilà

ce j'ai à dire si c'est que tout par malin je pense à tout par soldat ou civil de toute par nation qui œuvre sans par les ...
... Pardes !

- Soirées (4 soirées pour 55 participations) : crêpes partie (12 p), croque-monsieur (13 p), raclette (17 p), soirée africaine (13 p).

REPAS EN EXTERIEUR ET INVITATIONS



Repas de Noël au restaurant « Fourmis Rouges » (17 p), fête de l'été du « 156 » (8 p), barbecue à Leszczynska (6 p), restaurant à la colline de Sion (5 p).

*Repas de Noël au restaurant
« Fourmis Rouges »
- Décembre 2023*

SORTIES

3 sorties shopping (10 p), cirque sur glace (6 p), balade à la pépinière (3 p), Boîte à Cuisine (3 p), foire attractive de Nancy (7 p), expo Cosplay de l'Octroi (6 p), pétanque (5 séances pour 25 p), cinéma (2 séances pour 10 p), Walligator (7 p), parc de Sainte Croix (6 p), brocante de l'Octroi (2 p), marché de couture de Camille Mathis (4 p).

L'année 2023 est marquée par la participation de la pension des « Chaligny » à la journée nationale des pensions de famille. Cet évènement était programmé la semaine du 9 au 15 octobre 2023. La mise en forme de l'évènement restait à la convenance des résidences.

« Portes ouvertes »

en date du mercredi 11 octobre 2023

Cette belle journée a nécessité plusieurs temps organisationnels et de coordination avec les autres pensions.

Une première réunion en septembre a réuni un représentant de chaque pension aux fins de déterminer les jours et actions à mettre en œuvre.

Nous avons ensuite listé les partenaires et voisins à convier à cet évènement. Nous avons également décidé de donner l'accès à tous en réalisant **une banderole**. Plusieurs résidents se sont investis dans cette réalisation. Les invitations ont été envoyées par le service communication de l'AARS à nos partenaires. Le voisinage et commerces environnants ont reçu une invitation en main propre, remise par deux résidents.



Nous avons dédié le second conseil des résidents de l'année à l'organisation de notre journée, en date du 3 octobre 2023. Les conseils rassemblent généralement tous les locataires. Trois salariés absents ce jour ont reçu un compte rendu écrit et l'appel à participation de l'évènement.

L'idée étant que le résident soit acteur de cette journée, l'équipe n'a fait que proposer des actions et manager cette journée spéciale. L'important étant que chacun puisse s'investir d'une manière ou d'une autre, en fonction de ses capacités et possibilités du moment.

Nous avons procédé aux inscriptions pour formaliser l'investissement aux 4 actions proposées par l'équipe et validées par l'ensemble des résidents.

Nous avons tout d'abord opté par un buffet servi en continu de 10h00 à 16h00 pour le côté convivial de l'évènement. Trois personnes ont accompagné l'équipe dans l'achat des denrées. Plusieurs résidents ont confectionné les plateaux de charcuteries/fromages et autres gourmandises car ce buffet a été approvisionné de trois façons différentes au fur et à mesure de la journée. M. D, porteur d'une prothèse de jambe et fidèle à lui-même, n'a pas ménagé ses efforts pour satisfaire chacun.



Accueil sur le temps de midi

La première animation de la journée était une **action conjointe avec l'ANPAA**, menée par Frédérique LEBÈGUE. Le thème de circonstance était « le mois sans tabac ». Cette action a rassemblé une vingtaine de personnes autour d'une même table, de 10h à midi. Le buffet agrémenté de douceurs sucrées, thé café et jus de fruits a ouvert le bal !



Action ANPAA - 11h00



La seconde animation était un **« speed-dating »**. Ainsi chaque résident volontaire était en charge d'accueillir et d'installer le visiteur à une table. En face à face, ce dernier avait la possibilité de découvrir le mode de vie en pension de famille durant 5 minutes autour d'un échange et/ou questions-réponses. Nous avons au préalable rassurés les résidents sur le fait qu'eux seuls avaient « les cartes en mains ». Nous leur avons expliqué que c'est eux qui avaient le pouvoir de mener cet échange, 12 personnes se sont prêtées au jeu. Il a même fallu freiner certaines volontés afin que chacun puisse avoir sa place.



Speed dating sur le temps de midi et l'après-midi

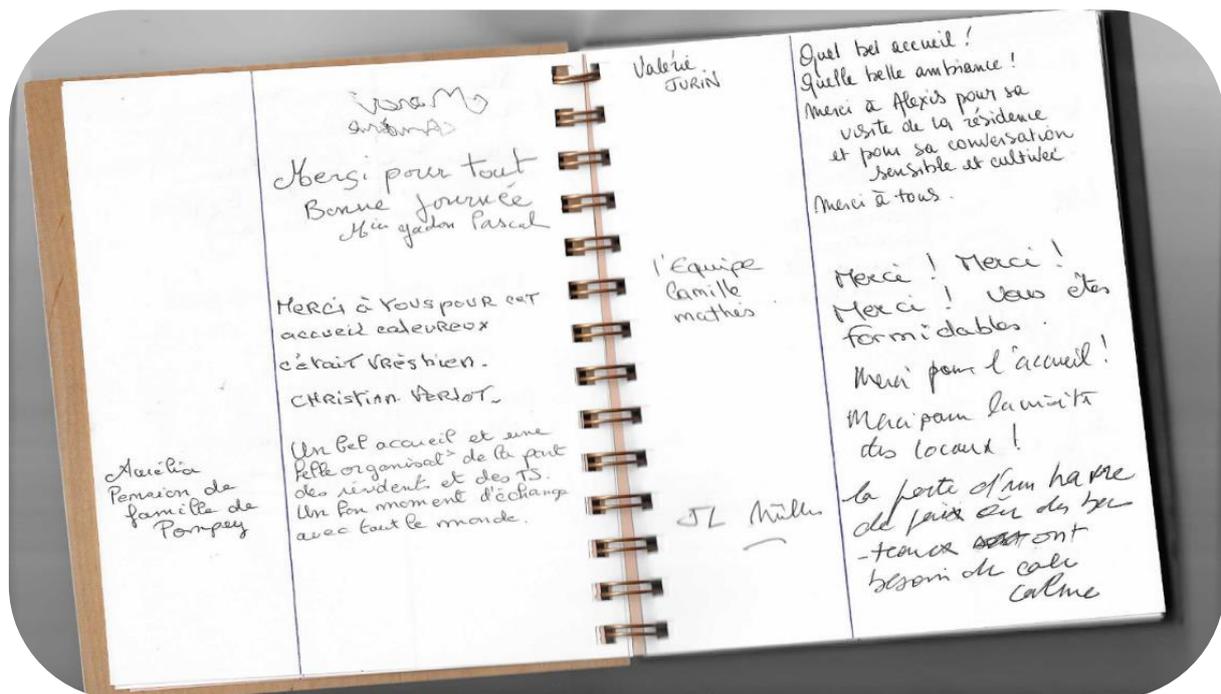


La forte influence de 12h30 aurait pu déstabiliser bon nombre de résidents. Certains ayant des rituels très marqués, d'autres souffrant de troubles psychotiques... 16 personnes se sont malgré tout investies pleinement dans cette journée. Ils étaient à l'aise et fiers de recevoir. La parole était libre et « ils menaient la danse » en toute sérénité.

Les visites guidées du bâti et des logements ont remporté un grand succès, toujours menés par les usagers volontaires... 9 résidents ont ainsi eu un échange avec des petits groupes de personnes curieux de découvrir cette vie semi communautaire. Ils se sont prêtés au jeu et ont fait visiter leur logement. Ce qui n'est pas un exercice facile. Nous les en remercions !



Avant leur départ, chaque personne a été conviée à signer le livre d'or, mis à disposition à la sortie de la résidence. Nous avons ainsi recueilli bon nombre de remerciements et d'encouragements. Ce livret reste un ouvrage gratifiant, tant pour les usagers que pour l'équipe.



Extraits du Livre d'Or

Nous avons accueilli ce jour, pas moins de 75 personnes !

Les jours qui ont suivis, nous avons fait un « debrief ». Tout le monde était ravi du déroulé de cette journée. Les discussions du speed dating ont été bienveillantes et valorisantes. Les visites agréables et le buffet apprécié.

Nous faisons le constat que cette journée a remporté un grand succès dans le fait d'avoir partagé un moment fort. Ce qui a permis à tous les résidents de développer encore plus leur sentiment d'appartenance à notre groupe.

L'estime de soi a été renforcée par les multiples échanges au cours de cette journée. Chaque résident ayant eu un parcours de vie chaotique, a pu exprimer son évolution et par la même occasion se féliciter du chemin accompli.

M. B habituellement absent lors de manifestations est même prêt à recommencer chaque année !

Cette journée est le reflet de certaines missions du travailleur social en pension de famille.

« *Rassurer, Accompagner, Soutenir, Réajuster, Valoriser* »

8.5 Accompagnement de la vie quotidienne des résidents

8.5.1 L'accompagnement médical

Pathologies médicales rencontrées :

Pathologie médicale	Nombre de résidents
PSYCHOLOGIQUES	
D'ordre psychiatrique	7
Limite intellectuelle invalidante	1
Comportement et/ou attitude inadaptés sans diagnostic psy	1
ADDICTIVES	
Problématique alcoolique (+ abstinents)	8 (+7)
Toxicomanie (+ abstinents)	5 (+4)
SOMATIQUES	
Problèmes hépatiques	8
Problèmes respiratoires (BPCO, bronchite, emphysème, apnée, cancer)	8
Problème de motricité	7 (dont 2 amputations)
Problèmes circulatoires	6
Problèmes de dos	4
Urologie	4
Diabète insulino-dépendant	2
Maladies de peau	2
Syndrome de Korsakoff	1
Syndrome d'Huntington	1
Traumatisme crânien	1
Épilepsie	1
Maladie de Verneuil	1
Maladie de Crohn	1
Escarres	1
Stomie intestinale	1

Réseau des intervenants extérieurs/santé :

Réseau et intervenants autour des résidents	Nombre de résidents
Médecin	20
Infirmier	13
Infirmier psychiatrique	4
Suivi de toxicomanie	4
Psychiatre	2
Suivi d'alcoologie	2

Chaque résident a la possibilité d'informer de ses RDV médicaux à l'équipe. Nous les répertorions dans un agenda, de façon à ne pas oublier les dates de consultations plus ou moins lointaines.

Le dernier trimestre 2023, 63 RDV ont été répertoriés, pour 15 personnes.

Nous avons accompagné physiquement 12 entretiens médicaux de façon à faciliter la compréhension des diagnostics et même assurer l'attente qui est parfois trop longue pour le public des pensions de famille.

Une personne est en refus complet de soins : il n'a donc jamais recours à une consultation générale et ce depuis son arrivée en janvier 2009.

À contrario, 5 autres personnes gèrent l'intégralité de leur suivi médical, tant sur la prise de RDV, le déplacement et l'échange avec le médecin. Pour meilleur exemple, nous pouvons citer M. D, amputé d'un membre inférieur, opéré d'un cancer du poumon il y a quelques années qui est pleinement engagé et autonome dans son suivi médical.

Nous travaillons en partenariat avec le réseau Solène qui, en se rendant sur site pour un pré bilan et en octroyant des RDV ophtalmiques rapides, a permis à plusieurs résidents de revoir leur correction ou d'obtenir des lunettes. L'opticien installé à 100 mètres de la résidence a favorisé l'adhésion aux soins pour certains.

8.5.2 L'accompagnement au quotidien

Réseau des intervenants sociaux extérieurs

	Nombre de résident
Mesure de protection	12
Autre suivi social (CSAPA)	3

Les accompagnements au sein de la résidence

La gestion du budget consacré à la vie quotidienne pour 6 personnes :

L'argent mensuellement versé sur un compte de l'AARS par la CAF ou la tutelle, est restitué à l'équipe sociale chaque semaine. La somme versée au résident a préalablement été négociée avec lui et peut varier en fonction de la demande et bien évidemment de la possibilité qu'offre son compte initial. Il est courant de solliciter une somme supplémentaire pour un achat particulier, souvent la recharge d'un pass bus ou téléphonique.

Ce mode de gestion permet de réguler dépenses diverses et variées, souvent une consommation excessive d'alcool et de tabac. C'est également l'assurance d'avoir de l'argent jusqu'à la fin du mois, de façon à pouvoir se nourrir. Mais aussi, et de surcroît, la réalisation d'économies qui permettent de s'octroyer « un petit ou plus grand plaisir » par l'acquisition d'une TV, d'un lecteur DVD, des nouveaux vêtements, ou d'un petit cadeau de fêtes à ses proches.

L'encaissement de 5 redevances. Le fait de régler directement sa participation a pour certains une importance majeure que le virement ne permet pas.

L'accompagnement administratif habituel : La déclaration trimestrielle CAF, renouvellement CSS, l'actualisation mensuelle Pôle Emploi, l'adhésion à une mutuelle, la recherche et le suivi de la responsabilité civile, la déclaration d'impôt, l'aide à la recherche d'emploi et de formation, l'aide à la réorientation (recherche d'un logement, démarches téléphoniques...).

Réseau des intervenants extérieurs / vie quotidienne

	Nombre de résident
Auxiliaire de vie sociale	8
Portage de repas	2

8.5.3 Le travail partenarial

Notre travail consiste à favoriser et entretenir nos relations avec le réseau d'intervenants de chacun des résidents de la pension de famille. Nos principaux partenaires sont :

- ▶ **Les infirmiers libéraux**, avec qui nous travaillons en proximité depuis 15 ans maintenant, nous sont d'une aide précieuse. Bien plus qu'un partenariat, un travail d'équipe. Ils gèrent la délivrance des médicaments et sont garants de la bonne prise médicamenteuse pour 15 résidents. Il est fréquent d'échanger par téléphone et de faire un point sur l'état de santé de leurs patients. Le binôme est très collaboratif et nous est d'une aide précieuse quant aux situations de santé complexes. Ils assurent également une veille sanitaire dans la mesure où leur passage est effectué avant l'arrivée de l'équipe.
- ▶ **Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)**, avec qui nous avons travaillé conjointement cette année encore. Notamment dans le cadre de l'arrivée d'un résident et de la reprise de ses suivis médicaux. Particulièrement avec deux assistantes sociales et un médecin. Les rencontres « tripartites » perdurent également : deux résidents, un membre de l'équipe sociale de la pension et une assistante sociale du CSAPA se rencontrent 3 à 4 fois dans l'année pour faire le point.

- ▶ **L'UDAF**, et particulièrement une mandataire en charge de protéger tous les résidents sous protection de l'UDAF, soit 6 personnes. Nous échangeons physiquement lors de synthèses ou de rendez-vous accompagnés mais aussi par mail ou téléphone pour tous sujets (hospitalisation, budget, vacances, mise en place d'aides, achats). Ce partenariat est également essentiel lorsque nous sommes amenés à réorienter un résident.
- ▶ **L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addiction)** en la personne de Frédérique LEBEGUE, qui vient régulièrement animer des ateliers autour de la santé.
- ▶ **L'équipe de Réhabilitation du CPN**, qui suit un patient et se rend souvent chez lui. Nous faisons régulièrement le point sur son comportement en fonction des modulations de traitements. Les infirmiers font le relais avec le psychiatre du CPN.

8.6 « Interview » de Monsieur M. : propos recueillis en janvier 2024

Monsieur M., bien connu des services de l'AARS depuis de nombreuses années, a bénéficié de nombreux dispositifs d'hébergement sans jamais adhérer à quoique ce soit.

Depuis quand vivez-vous à la pension ?

« 1 an et demi ».

Comment avez-vous fait pour intégrer la pension de famille ?

« On avait parlé au Kinépolis. Tu t'appelles plus !?
Après je suis venu te taxer une clope devant. Je t'ai dit « je veux arrêter de boire et avoir une maison sinon je vais crever. J'ai dit que sinon, tout seul j'y arriverai pas ».

Qu'est ce qui a changé dans votre vie depuis ?

« Je suis bien dans ma chambre. Je ne me fais plus voler mes affaires et je peux dormir tranquille.
On me donne des coups de mains / éducateurs.
On gère mes sous, ça je ne peux rien dire là-dessus.
On va chez les médecins, j'ai guéri ma maladie.
Je suis encore là. D'habitude, c'est 2-3 mois et je me fais virer ; et encore, je suis gentil...
Maintenant, je travaille. »

Qu'est-ce qui vous plaît ?

« Boire le café le matin.
Discuter.
Tout est bien mais il n'y a pas de gonzesses. Je m'ennuis tout seul. »

Qu'est ce qui est difficile ?

« Toi ! (Sourire) Tu es dur avec moi ».

Pourquoi ?

« À cause des règles. Tu ne veux pas que je sois défoncé ou trop bourré.
C'est parce que j'ai pas de femme et je m'ennuis mais je travaille tous les matins depuis le mois d'avril ».

Que voulez-vous faire pour améliorer votre vie ?

« Acheter une grosse télé. On a qu'une vie. Un clic-clac, une console, ma trottinette. J'ai déjà décoré chez moi. Je vais économiser avant la fin de mon contrat ».

Avez-vous d'autres projets ?

« Ouais. Quand j'aurai tout acheté pour la maison, je garderai des sous pour aller en Égypte. Mais d'abord, la trottinette, le nouveau téléphone et le clic-clac. On verra ».

Avez-vous des choses à ajouter ?

« Je suis content qu'on a retrouvé ma famille sur internet aussi. En fait, je m'en fous d'eux ; c'est juste pour ma sœur. »

Chers lecteurs, des questions ?

9 BILAN 2023 DE LA RÉSIDENCE MYOSOTIS

9.1 Gestion locative

9.1.1 Départs et arrivées de résidents

	Myosotis
Capacité d'accueil en personnes	25
Résidents présents au 31/12/2023	23
Résidents accueillis entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023	25
Nombre de départs	2
Nouveaux résidents accueillis en 2023	1

9.1.2 Les entrées

Le résident accueilli en 2023 à Myosotis vient d'un hébergement d'insertion.

9.1.3 Les départs

Les 2 départs correspondent à une sortie en logement autonome et une réorientation au LAM.

9.1.4 Taux d'occupation

En 2023, le taux d'occupation des logements de Myosotis a été de 95.62%.

9.1.5 Durée de séjour

	Myosotis
Moins de 1 an	1
Entre 1 an et 4 ans	10
Entre 5 et 7 ans	14
Total du nombre de résidents	25

56% des résidents habitent dans la résidence depuis plus de 5 ans.

9.1.6 Impayés locatifs

Aucun impayé locatif en 2023.

9.1.7 Conseil de vie sociale

En 2023, il y a eu 2 conseils de vie sociale. Pour rappel, le CVS est un moment d'échange de paroles pour débattre des points positifs comme négatifs de la vie de la résidence.

C'est l'occasion de faire des propositions d'activités diverses, de donner aux résidents des informations concernant des arrivées, des départs, parler de la sécurité de la résidence, etc.

9.2 La vie quotidienne de la résidence Myosotis

9.2.1 Intégration de la résidence dans son environnement

La résidence Myosotis est située dans l'agglomération de Nancy, à Vandoeuvre, dans le quartier Brichambeau. Elle est relativement bien desservie par les transports en commun, avec plusieurs arrêts proches de la pension de famille.

Plusieurs commerces se trouvent à proximité : 3 supermarchés, 2 boulangeries, un magasin Centrakor ainsi qu'un médecin, une pharmacie, une maison médicale et un cabinet de kinésithérapie. Deux beaux parcs, une piscine, une MJC et le centre commercial « Les Nations » regroupant divers magasins et de nombreux spécialistes médicaux ainsi qu'un laboratoire d'analyses complètent ce large panel de services.

9.2.2 Entretien et sécurité des logements, des parties communes et du bâti

Entretien des logements

Comme tout locataire, il incombe aux résidents d'entretenir leur logement.

Pour les personnes qui sont en difficulté pour le faire seul, un soutien est mis en place après discussion avec eux et le mandataire si besoin. Nous travaillons avec plusieurs prestataires de services qui viennent à la pension chaque semaine pour le ménage pour 7 de nos résidents.

En 2023, deux logements ont été entièrement refaits (sol et peinture).

Entretien des parties communes

L'entretien des parties communes est fait par une personne en contrat d'insertion, employée par notre chantier d'insertion DECAP, à raison de 2 demi-journées par semaine.

Entretien du bâti

Il est assuré par notre service technique transversal et les chantiers d'insertion :

- **Service technique** : réparations diverses (plomberie, électroménager, électricité, EDL entrées et sorties).
- **Décap** : ménage approfondi dans un logement suite à un départ.
- **Débarras-Déménagement 2D** : soit pour enlever des meubles ou bien nous en apporter, si besoin d'un résident.
- **Rénov' Action** : rénovation des logements et des parties communes (peinture, sol).

9.2.3 Incidents, manquements au règlement intérieur

Cette année encore, plusieurs recadrages et un dépôt de main courante ont dû être fait pour un de nos locataires non respectueux envers l'équipe et plusieurs de nos résidents. Cette personne doit quitter la pension de famille prochainement.

Nous travaillons avec lui et sa curatrice pour lui trouver un autre logement. Il ne peut être maintenu sur la pension de famille car il ne respecte ni le projet social, ni les autres résidents, ni l'équipe malgré plusieurs recadrages.

9.2.4 Animations réalisées en 2023

Cette année encore, de nombreuses animations ont eu lieu à la pension et à l'extérieur :

- 2 sorties au cinéma à Nancy
- Sorties en forêt (jonquilles, champignons, promenade, muguet)
- Vide-greniers : 3 sorties
- Sorties shopping avec repas extérieur
- Marché de Vandoeuvre chaque dimanche
- Visite de la Maison de la Mirabelle à Rozelieures
- Soirée au parc de Mme de Graffigny à Villers pour la fête des vendanges (repas spectacle + musical)
- Kermesse de la mosquée voisine
- Pique-nique au parc Richard Pouille
- Sortie à Vandoeuvre pour la manifestation « Grand Bazar »
- Foire exposition de Nancy avec pique-nique tiré du sac
- Sorties aux Emmaüs de Vandoeuvre et de Lunéville
- Foire attractive de Nancy lors de la journée gratuite des associations
- Journée dans les Vosges avec pique-nique et visite de la confiserie CDHV
- Repas au Mac Donald's
- Sorties hebdomadaires au marché de Vandoeuvre tous les dimanches
- Sortie au marché de Noël de Metz en train avec la pension Leszczyńska
- Repas de Noël dans un restaurant

- Fête d'Halloween à la pension Leszczynska
- Apéritif dinatoire les 24 et 31/12 à la pension
- 2 ateliers santé à la pension avec une infirmière de l'équipe mobile du CHU de Brabois : infos dépistage diabète et un autre sur la santé féminine (gynécologie, mammographie)
- Après-midi karaoké + goûter à Myosotis avec des résidents de Leszczynska
- Fête de l'été à Pierre Vivier (repas + animations)
- Jeux extérieurs : pétanque, badminton
- Atelier bracelets en boutons
- Séances cinéma à la pension avec glaces et pop-corn
- Soirée pizzas et film à la pension
- Diverses activités manuelles : coloriages sur différents thèmes (carnaval, Pâques, été, Halloween, Noël)
- Jardinage : entretien, potager et embellissement de notre jardin
- Étirements certains matins
- Plusieurs petits déjeuners améliorés les week-ends. Chacun des participants amènent une chose : boisson, gâteaux, pain, etc.
- Repas dominicaux avec ceux qui le souhaitent : proposition d'un repas confectionné avec l'aide de quelques résidents
- Ateliers pâtisserie diverses : crêpes, beignets, gâteaux...
- Atelier coiffure toutes les 3 semaines proposé par une travailleuse sociale





9.3 Accompagnement de la vie quotidienne

9.3.1 *Les accompagnements pour les vacances de quelques résidents*

Les vacances sont des moments importants pour tout le monde. C'est un temps de repos, de décontraction qui permet de prendre de la distance avec le travail, le quotidien.

C'est une période propice au voyage et à la découverte d'autres lieux, de différentes cultures, de spécialités culinaires, de revoir sa famille pour certains, de passer du bon temps !

Nos résidents aussi attendent l'été pour pouvoir partir en vacances. En effet, nous avons 6 résidents qui partent tous les ans en vacances. Trois y vont avec l'ASLV (Association Services Loisirs et Vacances) et trois autres partent seuls, en autonomie.

Pour les 3 résidents qui partent avec l'ASLV, nous travaillons avec eux au choix et l'organisation de leur voyage : envoi du catalogue, aide dans le choix du séjour le plus adapté pour eux (mobilité, envies du résident, capacité financière, temps et activités proposées).

Nous en discutons avec les résidents, expliquons le séjour proposé, le lieu, la durée, le prix. Nous contactons les mandataires judiciaires, nous les rencontrons si besoin pour finaliser le choix. Ils envoient le dossier, l'ASLV confirme le séjour en nous envoyant les différents documents nécessaires : trousseau, étiquettes de voyage, recommandations, lieu et heure de RDV. Nous les aidons ensuite si besoin à préparer leur valise et les accompagnons pour acheter les vêtements et autres choses nécessaires comme crème solaire, sac à dos, chaussures.... Si la personne a un traitement médical, nous coordonnons avec nos infirmiers et le service médical de l'ASLV pour les ordonnances, les piluliers. Un taxi est également demandé pour déposer les vacanciers au lieu de RDV.

Concernant les locataires qui partent seuls, ils viennent nous voir pour nous parler de leur envie de voyage et nous les aidons dans leurs recherches et achats de billets train ou avion si besoin. Ils se déplacent seuls dans les agences de voyage ou voient avec leur tutelle ou curatelle ou nous demandent des explications sur des documents. Après avoir fait leur choix, ils nous demandent les lieux à visiter, les spécialités culinaires. Cela les responsabilise. Ils gagnent en autonomie car ils découvrent qu'ils ont la capacité de faire des choses par eux-mêmes.

Toutes ces personnes sont impatientes de partir en vacances, de profiter de leur séjour et faire des découvertes. Ils sont heureux de partir avec d'autres personnes, de voir la nature, des animaux, de faire des choses nouvelles...

Lors de leur séjour, ils appellent la pension et demandent des nouvelles des autres et sont contents de nous parler pour nous raconter ce qu'ils font. À leur retour, ils sont heureux de retrouver les copains et voisins, nous montrent des photos de leur portable ou qu'ils ont fait développer.

Nous avons un autre résident d'origine congolaise, qui souhaite aller en vacances au CONGO l'année prochaine, en 2024. Il nous a parlé de son projet qu'il travaille avec l'ERA (Équipe de Réhabilitation Ambulatoire). Nous avons pu échanger avec lui sur l'évolution du projet. Monsieur B. fait le nécessaire pour être à jour pour les vaccins avant son départ. La suite dans le rapport 2024 !

9.3.2 Retour sur un évènement marquant en 2023

Cette année 2023 a été marquée par un évènement marquant et nouveau :

La participation de Myosotis à la semaine nationale des Pensions de Famille !

Celle-ci s'est déroulée en octobre et les pensions de l'AARS y ont participé pour la première fois, à des dates différentes, ceci afin de pouvoir aller participer, avec nos résidents, dans chacune des pensions pour leur témoigner notre soutien et notre amitié.

C'était aussi une occasion supplémentaire d'entretenir nos relations inter-pensions/résidents. Ce fût 3 journées très importantes pour nous tous.

À Myosotis, nous avons profité de cette occasion pour fêter nos 5 ans d'ouverture (même si cela allait faire 6 ans réellement en décembre 2023). Nous n'avons pas pu les fêter en 2022 pour des raisons d'organisation et avons donc décidé de le faire en 2023. Cette journée spéciale sur la mise en lumière des pensions de famille était une occasion idéale pour le célébrer.

Ce fût une journée exceptionnelle pour tous, riches de rencontres et l'occasion de faire découvrir ce qu'est une pension de famille car beaucoup l'ignorent encore.

Nous avons préparé cet évènement longtemps en amont, avec l'aide de nos résidents. En effet, nous les avons fait participer car c'était « leur » journée, l'occasion d'expliquer comment ils vivent au sein de la pension, de montrer ce qu'ils avaient fait lors d'ateliers manuels.

Nous avons voulu fabriquer nous-mêmes des petits cadeaux souvenirs pour chaque visiteur : un petit paquet de bonbons joliment emballés avec un mot de remerciement pour leur intérêt et leur visite. Nous avons également fabriqué des gâteaux sucrés, salés, des pizzas, des quiches afin de pouvoir en proposer tout au long de la journée avec des boissons, café...

Nous voulions proposer quelque chose d'original et l'idée a été de proposer un *Candy Bar* (bar à bonbons). Pour cela, nous avons demandé à nos collègues d'AARS 2D de nous amener 2 meubles choisis auparavant dans leur réserve, que nous avons ensuite poncé et peint en rose. Nous l'avons ensuite rempli de bonbons, de jolis contenants divers et variés pour les proposer aussi toute la journée.

Plusieurs objets réalisés par les résidents ont été exposés pour valoriser leurs compétences.

Les résidents ont beaucoup apprécié cette journée et se sont prêtés au jeu de faire visiter leur logement (pour ceux qui étaient d'accord), de répondre aux questions des visiteurs, de raconter leur vie à la pension.

Un de nos résidents se chargeait de remettre à chaque visiteur le petit sachet de bienvenue et de remerciements.

Mais le moment le plus fort de la journée a été la prestation musicale d'un sosie de Johnny Halliday : Jean-Luc MARCHI, habitant de Vandoeuvre. Il est venu chanter de 14h à 17h, entraînant avec lui toutes les personnes présentes ! Plusieurs sont allées chanter et danser avec lui pour la joie de tous ! Il y a eu une ambiance incroyable, permettant à chacun de partager un moment inoubliable !

Tous les retours ont été très positifs, que ce soit des résidents des 3 pensions, des collègues, des partenaires...

Cette journée a marqué les esprits et nous a laissé de très bons souvenirs.

En voici quelques photos sur les très nombreuses prises. Nous ne pouvons malheureusement pas mettre les vidéos, dommage !



Notre Candy Bar



Un résident distribuant les cadeaux de bienvenue



Notre service technique







9.3.3 L'accompagnement médical

Principales pathologies médicales rencontrées :

Pathologies médicales	Nombre de résidents
PSYCHOLOGIQUES	
D'ordre psychiatrique	11
Limite intellectuelle invalidante	10
Comportement et/ou attitude inadaptée sans diagnostique psy	4
ADDICTIVE	
Problématique alcoolique (+ abstinents)	13
Toxicomanie (+ abstinents)	6
SOMATIQUES	
Surpoids/obésité	10
Problèmes de motricité	9
Problèmes de dos	9
Problèmes cardiovasculaires	8
Problèmes circulatoires	7
Problèmes respiratoires (BPCO, emphysème, bronchite, apnée, cancer)	5
Diabète	4

Maladie de la peau	4
Surdité	2
Épilepsie	2
Urologie	1
Cataracte	1
VIH	1

Sur la base des résidents présents au 31/12/2023, un résident peut être concerné par plusieurs items. Ce tableau permet de se rendre compte rapidement de la grande fragilité de notre public.

Réseau des intervenants extérieurs/santé :

Réseau et intervenants autour des résidents	Nombre de résidents
Médecin traitant	24
Passage infirmiers	16
Psychiatre	11
Infirmiers psychologiques	11
Ambulances VSL	8
Kinésithérapeute	7
Dentistes / Fac dentaire	5
Podologue	2

En 2023, 16 résidents ont eu la visite journalière d'infirmiers une à trois fois/jour.

Nous travaillons toujours avec le même cabinet infirmier depuis 6 ans avec qui nous collaborons parfaitement et qui font partie intégrante de notre équipe.

Les accompagnements médicaux restent assez nombreux malgré la mise en place de relais : VSL, accompagnateur privé, service civique pour le réseau Solène, SAV et AVS.

Réseau des intervenants sociaux extérieurs

Intervenants sociaux extérieurs	Nombre de résidents
Tutelle / Curatelle	16
Suivi AS secteur	5
SAVS AEIM	2

Tout comme les années passées, nous travaillons avec les mandataires judiciaires que sont l'UDAF, l'UTML, l'AEIM et le CPN.

Réseau des intervenants extérieurs de la vie quotidienne

Nature des interventions	Nombre de résidents
Aide au ménage	10
Aide à la vie sociale / courses	10
Portage de repas	6
Aide à la toilette	4

Cette année, le nombre des interventions pour l'aide à la vie sociale est en hausse par rapport à l'an dernier (8 en 2022). Les autres items sont stables.

Participation des résidents à des activités extérieures et réseau familial et/ou amical

	Nombre de résidents
Relations avec la famille	19
Relations avec les amis	12
Fréquentation associations	7
Fréquentation hôpital de jour, activités HP	3

Nous pouvons voir que 13 de nos résidents n'entretiennent pas de relations amicales à l'extérieur mais il est à noter qu'entre les 25 locataires, il existe souvent des liens amicaux ainsi que des contacts bienveillants et une réelle solidarité entre eux.

5 résidents n'ont pas ou plus de famille, ou bien sont en rupture avec elle.

Une petite moitié fréquente des associations privées ou dépendantes du CPN (Centre psychothérapeutique de Nancy), qui se trouve à Laxou.

9.4 Le mot de la fin

Cette année 2023 est passée si vite ! Que de bons souvenirs encore une fois !

Nous remercions les résidents et toutes les personnes ayant contribué à les construire et à faire vivre la maison.

